

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Rédaction et Administration: 71a RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL TELEPHONE 5: REDACTEUR: Main 7460 ADMINISTRATION: Main 7461

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

EDUCATION PATRIOTIQUE ET SOCIALE

Depuis un certain nombre d'années on étudie sérieusement la question de la collaboration des parents et des maîtres dans l'éducation des enfants. On sent bien que les uns et les autres sont des "associés" d'une même entreprise, et qu'ils doivent travailler dans la même direction, s'ils veulent obtenir le succès.

"Que dans chaque école, il soit créé un cercle de parents convoqués à des dates régulières. Dans ces réunions on fera des causeries sur l'éducation des enfants."

De temps en temps à Montréal, nous ouvrons bien larges les portes de certaines écoles, pour permettre aux parents d'assister à des classes publiques. Les pères et les mères, les frères et les sœurs peuvent venir se rendre compte du travail accompli. Celui qui préside ces séances est chargé d'expliquer aux parents leurs devoirs envers l'école. Nous comprenons, nous aussi, la nécessité de faire pénétrer la famille dans l'école pour lui permettre de constater les succès des jeunes, mais aussi pour former la conscience des parents à l'accomplissement d'un devoir sacré.

Dans d'autres villes ou villages, on sait également mettre à l'honneur ces séances scolaires auxquelles on invite les parents. C'est ainsi que le 20 mars, on organisait une fort belle soirée au Collège commercial de Saint-Rémi. Les excellents Cleres de Saint-Viateur méritent tous nos compliments pour le beau programme qu'ils ont préparé et exécuté devant les nombreux auditeurs qui avaient pris d'assaut la salle des fêtes.

Deux mots peuvent résumer les vingt numéros du programme: religion et patriotisme.

Mais il ne faudrait pas croire que l'on nous a prêché à temps et à contre-temps les croyances qui sont dans nos âmes. On s'est contenté de nous représenter que la religion doit être à la base de l'instruction. Un dialogue bien vivant nous a fait voir toute la futilité de l'objection: "Moi, je ne crois que ce que je vois." Hélas! que de choses nous admettons sans les avoir vues, depuis César, Jacques-Cartier, Montcalm et Wolfe jusqu'à roi Georges V. Je n'étais pas présent à la bataille des plaines d'Abraham; je n'en conteste pas l'existence. Et puis, le véritable esprit large n'est pas toujours celui qu'on pense. Le libre penseur se croit libéral et n'admettant que les sens comme source de vérité. Un esprit plus cultivé ne dédaigne ni les sciences rationnelles, ni les connaissances que la foi du Christ nous fournit. Pascal l'a dit: "Il y a trois mondes: le monde des corps, le monde des esprits et le monde de la charité, qui est surmonté." L'esprit étroit n'en admet qu'un ou deux. L'esprit plus ouvert est très heureux de ne nier aucune des conclusions de ces trois ordres de connaissances.

Mais la partie la plus longue de la séance fut consacrée à la patrie canadienne; et l'on sut donner une orientation sociale à tous les travaux présentés ce soir-là.

L'éducation patriotique trouve un aliment dans l'histoire des ancêtres, dans l'étude du pays que l'on habite dans la littérature des notés, dans les chants nationaux. N'est-ce pas un avantage de voir ces jeunes gens se mettre en contact avec l'âme des aïeux pour garder leurs traditions, et dire au public ce qu'eux, les jeunes, veulent être pour rester dignes de leurs pères.

Elles étaient belles ces protestations de fidélité à la langue française, tout en ne dédaignant de parler l'anglais avec une très grande facilité dans The Runaways, a one act comedy. On ne redira jamais assez les droits de la langue française dans tout le Dominion. Mais l'on a raison d'insister pour que l'on travaille à l'oeuvre d'épuration et de préservation de notre doux parler, de France. Aussi bien a-t-on fondé un Comité du parler français qui nous a fait un rapport bien instructif des recherches faites et des luttes entreprises dans la maison pour garder les deux langues d'une fusion et d'un mélange "qui répugnent également disant tout récemment Mgr Roy, à la science du bon langage et du vrai patriotisme. Parler une seule langue à la fois, est la meilleure façon de prouver le respect que l'on a pour les deux."

Mais tout dans cette séance convergait vers l'action. Il est beau d'aimer sa religion et sa patrie; mais il faut se préparer pour la défendre. On a considéré deux des ennemis qui nous menacent actuellement au pays; l'un nous est fourni par l'immigration, c'est la juiverie; l'autre, nous le portons en nous; c'est l'alcoolisme. Il était réconfortant le spectacle fourni par ces jeunes qui s'engageaient à ne jamais toucher la liqueur maudite pour garder leur santé, pour développer leurs forces intellectuelles et morales, pour nous préparer de saines et vigoureuses générations.

En avant toujours, les jeunes! Ils entreront demain dans la vie avec leur enthousiasme, avec leurs principes; ils seront plus habitués que nous à regarder les grands problèmes, à rechercher leur solution; ils auront surtout un esprit plus combatif pour défendre leurs convictions religieuses et nationales.

ABBE PH. FERRIER.

Cruelle ironie

La Presse a parfois l'ironie cruelle. Après avoir préparé, par suite d'un télégraphique accord avec la Patrie, les manœuvres du trust; après avoir laissé passer, presque sans élever la voix, les propositions les plus abracadabrantes; après avoir employé les trois-quarts de son temps à divertir l'attention publique vers les sujets les plus disparates, voici que le jour même où le projet de loi est adopté en troisième lecture à la Chambre et en seconde lecture au Conseil, à l'heure où tout est au peu près réglé—la Presse se trouve subite-

ment prise d'un accès de combativité. Elle constate que, grâce aux pressions extérieures, "la situation première s'est un peu améliorée." "Mais, ajoutée-elle, peut-être est-il possible de faire mieux encore, et nous devons tous nous y appliquer jusqu'au dernier moment." Sur les lèvres de ceux qui ont lutté au parlement, dans la presse et dans les réunions publiques, le mot aurait quelque signification et une certaine noblesse. Dans les colonnes de la Presse, c'est de la moquerie pure et simple—et d'une assez basse qualité.

BILLET DU SOIR LE TELEPHONE

En avant que l'on peut obtenir le bon numéro, le téléphone est une invention utile. On se parle sans se voir, ce qui, dans bien des cas, est à l'avantage des abonnés. N'insistons point.

Le mensonge est aisé au téléphone: le rôle de feindre incombe entièrement à la voix; les yeux, la physionomie, les attitudes demeurent inemployés. Pour ma part, je n'ai jamais tant menti que depuis le jour où cet immoral instrument fut placé sur ma table!

C'est bien laid, direz-vous: j'en conviens. Mais considérez que n'ayant jamais su débiter une blague sans rire, et par conséquent, sans rater mon effet, ce m'est un infini plaisir de couler mes phrases dans le récepteur, la figure à l'abri des regards plus ou moins sceptiques. La comédie prendra fin—et mon abonnement aussi—lorsque chaque téléphone sera compliqué d'un miroir révélateur.

En attendant, j'en gobe des histoires, de mon côté! La Justice Immanente, qui ne porte son bandeau que sur un oeil, ne me perd pas de vue, et, plus souvent qu'à mon tour, je suis puni par où je n'ai pas encore eu le temps de pêcher! Devinez le reste.

Trêve de plaisanterie. Le téléphone est un instrument sérieux, et à le considérer comme le véhicule de nos sottises, nous avons tort sur toute la ligne. (J'espère que la Compagnie n'offrira quelque chose pour ces mots aimables.) Aux gens qui manquent de patience, suggérons de téléphoner seulement trois fois par jour, de préférence avant les repas, pour ne pas nuire à la digestion. C'est un excellent exercice qui leur inspirera de la pitié pour la jeune fille obligée de les écouter.

Moi, par exemple, j'ai appris à tout souffrir en silence depuis que je demande mes communications en français. J'en suis heureux, étant devenu le plus beau caractère du monde—le plus résigné, le plus gentil, etc., et le plus humble!

Tout à l'heure, j'ai qualifié le téléphone d'immoral: je me rétracte, j'enlève l'im.

Il y a autre chose aussi qui m'enlèverait à mon téléphone: la sonnerie; mais les règlements s'y opposent.

J'enlèverais encore... Bastel! à la fin, il faut bien que je le garde tel qu'il est: je paie pour l'avoir comme ça!

ALBERT LOZEAU.

Mgr Stagni

Le nouveau délégué apostolique, Mgr Stagni, arrivera demain à Ottawa.

Il ne recevra nulle part de plus respectueux et de plus filial accueil que chez les Canadiens-Français de ce pays.

C'est leur fierté d'avoir toujours témoigné à l'Eglise et au Saint-Siège le plus entier dévouement et la plus complète fidélité.

C'est leur noble ambition de toujours tenir leur place au premier rang des serviteurs de la Papauté.

L'éminent représentant de Pie X ils offrent donc très respectueusement leurs souhaits de bienvenue les meilleurs et les plus ardens.

Adélaïde Lanctôt voudrait-il faire son petit empereur aux chantiers de Sorel?

L'Amiral-la-Gaffe ne peut supporter l'idée d'une nouvelle enquête dans son ministère.

Le major Boyer — le Gustave de Vaudreuil — est une de ces nullités politiques qui décorent le parti orléaniste à Ottawa!

Le Dr Bléland est-il toujours l'orateur indispensable que le gouvernement emploie à défendre toutes ses mauvaises mesures?

Talbot, le colonel-député, est aussi utile dans la milice qu'en chambre—Jugez du peu! !

Adélaïde Dubeau, de Joliette, le député silencieux, possédait-il encore dans son sac, des promesses de chemins de fer pour son comté?

Wenoclas a fait relire en peu de veau le fameux rapport de la Commission des ponts de péage et des chemins à barrières pour le légier à la postérité quand M. Lamarche et Paradis seront disparus de la scène politique.

Le "Devoir" publiera un article de M. F. D. Monk député de Jacques-Cartier.

NOS MATHURINS

Tout dernièrement dans les salles du club Chénier, en présence de deux cents personnes tout au plus, l'hon. L. P. Brodeur, accompagné de députés et d'organiseurs du parti ministériel, a beaucoup parlé réciproité, mais très peu marine de guerre.

Pour démontrer que son parti a raison de "nous lancer dans le gouffre du militarisme," pour s'exprimer comme sir Wilfrid, le Ministre de la Marine a annoncé la construction à brève échéance d'une cale-sèche à Maisonneuve ou tout près de là.

Piètre argument, me direz-vous, mais les promesses électorales, accomplies ou non, font encore leur petit effet chez les électeurs! Mais c'est de réciproité qu'a surtout parlé l'honorable ministre.

C'est la tactique nouvelle, le mot d'ordre d'étouffer les réclamations qui s'élèvent par tout le pays contre la politique néfaste qui nous lance dans le militarisme à outrance, dans le plus pur impérialisme armé, en faisant un tapage considérable avec cette question de tarif.

Les ministériels réussiront-ils à faire pardonner au cabinet Laurier la passation de la loi odieuse qui nous lie aux guerres de l'Empire?

Croit-on que nos "canayens" vont facilement gober ce subterfuge et se déclarer satisfaits de payer des sommes énormes pour le maintien d'une flotte "canadienne en temps de paix et impériale en temps de guerre" comme le déclarait l'hon. M. Fielding, sur le parquet de la Chambre des Communes? Non.

Lorsque M. Brodeur défend cette politique ruineuse, il n'a pas le courage d'avouer tout ce qu'il pense et de répéter aux électeurs auxquels il s'adresse ce qu'il déclarait à la session de 1896: "J'ai toujours entendu dire que si, par impossible, nous avions une guerre en Canada, nous avions le droit de compter sur la protection de l'Angleterre; que la seule raison du maintien du lien colonial était que dans le cas où nous aurions des difficultés internationales, nous pouvions, avec certitude, compter sur l'appui de l'Angleterre."

Le temps passe et les hommes souvent se moquent des principes qu'ils ont préconisés!!! Le 19 avril 1910, M. Brodeur applaudissait les déclarations suivantes de son collègue, l'hon. M. Fielding: "On ne s'arrêtera pas à se demander si la guerre est juste ou injuste, car il ne sera plus temps alors de poser la question. Il suffira de savoir que le grand empire dont nous formons partie est engagé dans une guerre, et alors, suivant les termes de la résolution de mars dernier, toutes les ressources du gouvernement canadien et du peuple canadien seront mises à la disposition de l'Empire."

Est-ce assez précis? Ajoutons cette autre déclaration de sir Wilfrid Laurier: "Quand l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre" et l'électeur comprendra combien il est difficile pour M. Brodeur et ses amis de parler patriotisme et marine de guerre en face d'électeurs que son gouvernement veut saigner à blanc.

On comprend maintenant l'empressement qui anime les ministériels quand il s'agit de noyer la question de la marine par la discussion du projet de réciproité au Canada.

TANCREDE MARSIL.

La prorogation

IL EST POSSIBLE QU'ELLE AIT LIEU DEMAIN.

Québec, 23. — La séance de ce matin a été consacrée à l'étude du budget.

Au chapitre des assurances M. Teller critique sévèrement l'inspection faite par l'inspecteur. Elle est tout à fait insuffisante, dit-il, et elle ne sert qu'à inspirer au public une confiance qui n'est pas toujours justifiée. Quant à l'inspection des mutuelles le chef de l'opposition déclare avoir entendu dire, par des personnes compétentes, qu'elle ne signifiait absolument rien.

Les députés font leurs malles. Il n'est pas impossible que la prorogation ait lieu demain.

Elle succombe à ses brûlures. Lena Jones, qui s'est grièvement brûlée vendredi à la demeure de M. Carl C. Giles, a succombé à ses brûlures hier soir à l'hôpital Western où elle avait été transportée. La défunte était âgée de 21 ans.

L'AFFAIRE BLONDIN-LANCTOT

MM. Arthur Lavallée, délayeur de peinture, et Oscar Champagne, peinteur en chef, aux chantiers maritimes, à Sorel, sont entendus à la séance d'enquête, hier après-midi.

LES FEUILLES DE POINTAGE SONT BRULEES

Ottawa, 23.— Deux témoins ont été entendus à la séance du comité des privilèges et élections hier l'après-midi dans l'affaire Blondin-Lanctôt. Le témoignage du premier, Arthur Lavallée, délayeur de peinture au service de la Marine, a été entendu. Le second, M. Oscar Champagne, peinteur en chef aux chantiers de gouvernement, est une corroboration complète de la déposition de M. Papineau, à savoir que les travaux ont été exécutés sans que le directeur ou son assistant M. H. A. Terrault, en soient prévenus. Les allégations de M. Lanctôt au sujet d'offres de paiement et réitérées ont aussi été corroborées.

Parlant d'Andronique Sénécal qui se plaint d'avoir été congédié le lendemain même de sa venue devant le comité, M. Oscar Champagne a déclaré que Sénécal était parti de lui-même. Une interpellation au sujet de ce renvoi ou de ce départ a été faite à la Chambre, par M. Blondin, comme on le sait, et M. Brodeur doit fournir des explications ces jours-ci.

En terminant son témoignage, M. Champagne a affirmé que la plupart des hommes qui ont fait des déclarations colonnelles lui avaient fait des menaces de représailles. Le motif de cette prétendue vengeance n'a cependant pas été donné.

Avant l'ajournement, Me McDougall annonce qu'il croit pouvoir terminer sa preuve vendredi, Me Lafflamme prendra probablement à la semaine prochaine pour sa défense.

En l'absence de J. B. Pagé dont l'interrogatoire se terminera plus tard, on appelle M. Arthur Lavallée. M. ARTHUR LAVALLEE. Ce témoin est à l'emploi du gouvernement aux chantiers de St-Joseph de Sorel, sous les ordres de M. J. B. Pagé, dans le département de la peinture. A Me McDougall il dit que c'est Pagé qui tient les livres pour la peinture employée. Le témoin prend des notes et les remet tous les soirs à Pagé; ce dernier fait les entrées dans les livres deux fois par mois.

—Avez-vous eu connaissance que des matériaux ont été envoyés chez M. Lanctôt, dans le cours des mois de juin 1910? —Oui, dans le courant de l'été. —Avez-vous tenu compte des matériaux ainsi fournis? —Non. C'est M. Pagé. —Vous avez vu des hommes prendre de la peinture pour la porter chez M. Lanctôt? —Oui, j'ai vu Omer Pagé et Henri Paul plus d'une fois. —Etaient-elle pesés ou mesurés? —J'ai eu connaissance que la première peinture qui est sortie, — de la grise, — a été pesée. —Préparait-on les paquets? —Paul avec moi et quelques Pagé. —Comment teniez-vous compte de la peinture donnée aux hommes pour les travaux du gouvernement? —Je prenais des notes. —Chaque ouvrage portait-il un numéro? —Pas à ma connaissance. —Savez-vous quelle quantité de peinture a été dépensée chez M. Lanctôt. —Non. —M. Pagé donnait-il des ordres pour faire livrer la peinture? —Il avait préparé les couleurs lui-même. —A-t-il fait une réquisition à M. Massé pour la peinture de chez M. Lanctôt? —C'est plus que je peux dire. —Comment envoyiez-vous la peinture? —Dans des canistres d'un gallon et des vases chaudières. —A quelle heure Omer Pagé et Paul partaient-ils le matin, pour porter la peinture? —A 7 heures environ. —Il y a eu du mastic et des pinces de transportées? —Oui. —La pierre ponce? —Je crois que oui. —Vous avez reçu, le 12 décembre, les matériaux mentionnés dans le compte de la Mont Royal Color & Varnish? (Ce compte a été publié ici, hier) —Oui. —Qui vous a apporté ces matériaux? —M. Côté, peinteur aux magasins. —Qu'avez-vous fait de cette peinture? —Une partie a été employée et le reste est à la boutique. —M. Lanctôt vous a-t-il déjà parlé de cette affaire? —Est-il venu aux chantiers lorsque Pagé était présent? —Une fois ou deux. Une fois avec des visiteurs. —Le témoignage de M. Lavallée se termine ici, Me Lafflamme ayant déclaré qu'il n'a pas de question à poser.

M. OSCAR CHAMPAGNE

On introduit ensuite, M. Oscar Champagne, proposé au pointage de tous les ouvriers des chantiers maritimes, à Sorel. Par Me McDougall: —Avez-vous eu une conversation avec M. Lanctôt en 1910, au sujet de sa maison qui était alors en construction? —Oui. Vers la fin de mai M. Lanctôt est venu me voir, à mon bureau, et a dit: "J'ai été pour voir M. Papineau afin d'emprunter des peintures et il est absent." Il m'a ensuite demandé si je pourrais lui rendre ce service. J'ai consenti et j'ai promis de faire envoyer des hommes par Pagé. —Pagé était-il présent à cette conversation? —Non. —Avez-vous donné des ordres à Pagé? —Oui, une journée ou deux après. —Quelle était la date de votre entrée avec M. Lanctôt? —Le 28 ou le 29 mai. —Quels ordres avez-vous donné à Pagé? —Je lui ai dit d'envoyer un, deux ou trois peintres chez M. Lanctôt, suivant le besoin. —Savez-vous s'il les a envoyés? —Oui. —Comment savez-vous cela? —Parce qu'il me donnait leur temps tous les samedis. —Avez-vous tenu note de ce temps? —Oui, j'ai gardé les feuilles. Les voici. —Le témoin produit plusieurs feuilles et pendant que Me McDougall les examine, le président, puis M. Monk, l'interrogent. —Le président — Ces feuilles indiquent-elles les temps des hommes qui ont travaillé chez M. Lanctôt. —Oui. —Qui le temps qui n'a été donné par Pagé. —Par M. Monk: —Que faisiez-vous de ces feuilles? —Je les gardais dans mon tiroir. —Les entrées qui apparaissent sur ces feuilles n'ont pas été transportées ailleurs? —J'ai fait le compte d'après ces feuilles. —Ces feuilles ont-elles été entrées dans les livres du gouvernement? —Non. —Par Me McDougall: —C'est sur ces feuilles-là que vous avez fait le compte de M. Lanctôt? —Oui. —De sorte que de juin à novembre il n'était pas possible à M. Papineau ou à M. Terrault de prendre connaissance de ces notes qui étaient dans votre tiroir? —Non, il n'était pas possible. —Les hommes chez M. Lanctôt étaient-ils payés d'après la liste de paye comme s'ils avaient travaillé pour le gouvernement? —Oui. —Le paie-maître ne savait-il pas qu'ils travaillaient ailleurs? —Non. Le paie-maître n'avait rien à y voir. —D'après ce que je vois il n'y avait que vous et Pagé qui connaissiez cela? —Oui. —Ces feuilles que vous produisez sont écrites et signées par Pagé? —Oui. —Le témoin répète qu'il s'est servi de ces notes pour préparer le compte de \$375.62 qu'il adressa, lui-même à M. Lanctôt, à Ottawa, le 21 novembre 1910. —Vous aviez les dates, pourquoi ne les avez-vous pas mises sur le compte? —J'ai pensé que le mois suffisait. —Vous avez mis quatre noms de journaliers, où avez-vous pris ces détails? —De M. Joubert, du bureau de M. Gendron, le chef des journaliers. —Comment? —Par téléphone. —Ici le témoin dit qu'il avait donné instruction à M. Joubert d'envoyer des journaliers chez le député, mais il ne peut dire ce qu'ils ont fait chez ce dernier, car il ne les a pas suivis. Il ne se rappelle pas si ces hommes ont été demandés par M. Lanctôt ou par Me McDougall. M. Champagne ne peut pas dire qui a demandé ces journaliers. —Une chose sûre, conclut le témoin, c'est qu'ils ont été payés par le gouvernement, rétorque Me Lafflamme. —"Et qu'ils ont été payés par le gouvernement," rétorque Me McDougall. —"M. Lanctôt a payé le gouvernement," rétorque Me Lafflamme. —Le témoin compare le compte avec les listes de paye et dit de nouveau que le temps chargé au député a été payé par le gouvernement. —Avez-vous des registres pour indiquer où les hommes ont travaillé? —La classification des travaux n'est pas de mon service. —Avez-vous donné instruction à Cutbert Champagne de marquer le temps des ouvriers employés chez Lanctôt, que ceux-ci fussent présents aux chantiers ou non? —Oui. Moi ou Pagé. —Le témoin produit les cartes des machines de pointage pour les mois de novembre et décembre. Les cartes avant ces deux mois ont été brûlées. C'est l'habitude de les détruire deux fois par année. D'ailleurs, elles sont entrées sur les livres. —On revient à la question du compte de \$375.62. —M. Champagne dit qu'il a vu M. Papineau après avoir envoyé la facture au député. —Que lui avez-vous dit? —Je lui ai demandé s'il avait reçu une lettre de M. Lanctôt. —C'était la première fois que vous lui parliez de cette affaire? —Oui. M. Papineau n'avait pas reçu de chèque à ce moment; c'était le 22 novembre. —Sur la question de peinture, le témoin dit qu'il n'en connaît rien. —M. Papineau a-t-il demandé en quoi consistait ce compte? —Oui, et je lui ai dit qu'il s'agissait de travaux exécutés chez M. Lanctôt. —M. Papineau s'est-il informé si le temps chargé était exact. —Non. —Lafflamme interroge le témoin et celui-ci dit que lorsque M. Lanctôt est allé le voir il (le député) était très occupé et parlait pour Saranac Lake. —Vous a-t-il demandé son compte? —Oui deux ou trois fois dans le cours du mois de juin et j'ai refusé parce que je ne voulais pas faire un compte toutes les semaines. J'attendais la fin des travaux. —Avez-vous convenu d'un prix? —Non. Les hommes devaient recevoir le même salaire qu'au gouvernement. —M. Lanctôt a-t-il parlé de paiement lorsqu'il vous voyait? —Oui, et j'ai refusé parce que je pensais que quelqu'un aurait pu critiquer. En prenant de l'argent les gens auraient pu dire que j'en recevais plus que j'en donnais. —Le témoin ajoute que M. Lanctôt a trouvé que son compte était plus éle-

vé qu'il ne s'y attendait. Il explique ensuite que les peintres ne venaient pas marquer leur temps afin d'éviter une dépense de 24 cents par jour pour la traverse. C'était les peintres qui auraient été obligés de faire cette dépense. A la demande de Me Lafflamme, M. Champagne consulte ses listes de pointage et dit que Alfred Douaire a été absent du service les jours suivants en 1910: juillet le 26 et une demi-journée le 27; août, du 3 au 15 et du 16 au 20; septembre, 3 et 4, demi-journée le 6 et le 28, 29 et 30; octobre, 6 et 7, deux demi-journées, le 21, demi-journée. En octobre 1908, Douaire fut absent les 23, 25, 26, 27, 29, 30 et 31. Les 25, 26 et 27 personne ne travailla aux chantiers; c'étaient des jours de chômage. Ensuite le témoin dit que Andronique Sénécal, Lambert Henri Proulx, et autres lui ont fait des menaces de vengeance. A Me McDougall, il déclare que Sénécal n'a pas été congédié vendredi dernier, mais qu'il est parti de lui-même. Sénécal on le sait prétend le contraire. Il est 5 h. 40 et le président lève la séance.

MISE AU POINT

Dans notre rapport de l'enquête jeudi dernier, nous avons publié le compte produit par M. Lanctôt, — avec la signature de M. Cutbert Champagne, il y a eu un erreur dans la transcription du nom de baptême, c'est M. Oscar Champagne qui a signé ce compte. Les lecteurs voudront bien en prendre note.

La tempête d'hier

Une tempête de neige, qui a duré 24 heures, s'est abattue sur Montréal à la grande surprise de tout le monde. En effet, la saison du printemps est commencée et l'on ne s'attendait guère à ce retour de l'hiver, à l'époque où les fleurs ont déjà de grandes envies de pousser, et de se montrer au beau soleil du printemps. ... Il est tombé hier 10 pouces et demi de neige, et comme aux beaux jours de l'été, les voitures d'hiver ont repris leurs courses à travers nos rues, et pour quelques jours encore nous devrions reprendre nos habitudes d'hiver. Ceux qui font profession de prophétiser sur le temps qu'il fera et qu'il ne fait pas toujours, nous avaient prédit que la neige se changerait vite en pluie et que la neige se continuerait de tomber tout le jour. Il faut remonter au 21 mars 1876, pour trouver une "bordée" de neige aussi forte; il en était tombé alors près de 18 pouces. La compagnie des tramways et le département des travaux publics à l'Hôtel de ville ont été en quelque sorte pris par surprise; mais le service de l'enlèvement de la neige s'est fait avec beaucoup de célérité et aux heures d'encombrement de voyageurs, il y avait pour une fois encombrement de chars. La tempête nous a du moins rendu ce service. La plupart des employés du service extérieur de la ville, vu la fonte des neiges, avaient été placés aux abords du pont Victoria pour aider à couper la glace que l'on mettra en réserve pour l'été qui s'annonce; mais dans l'avant-midi on s'aperçut que la tempête allait durer et tout ce personnel a été vite rappelé au déblayement des rues et trottoirs. A neuf heures plus de 600 hommes étaient engagés par le département de la voirie et mis au travail sans retard. On continuera jour et nuit jusqu'à ce que nos rues soient dans un état satisfaisant. On s'occupe surtout des trottoirs, comptant beaucoup sur un bon soliel chaud pour faire sa part de bon besoin.

Le pont de Lachine

LES MUNICIPALITES DE LA RIVE SUD DEMANDENT AU GOUVERNEMENT FEDERAL DE L'OUVRIR A LA CIRCULATION PUBLIQUE. Les maires des municipalités de la rive sud ont eu hier une entrevue avec Sir Wilfrid Laurier au sujet du pont de Lachine, propriété du Pacifique Canadien, que l'on voudrait ouvrir à la circulation des voitures et des omnibus. La délégation a reçu l'assurance que le gouvernement s'occuperait sérieusement du projet. M. l'échevin Dandurand, qui représentait la ville de Montréal a dit hier que Sir Wilfrid et les honorables L.-P. Brodeur et G. Graham avaient promis leur plus sérieuse considération au projet. Sir Wilfrid a assuré la délégation qu'il ouvrirait immédiatement des négociations avec le Pacifique Canadien et que le gouvernement fédéral étudierait la question d'accorder un subside spécial pour faciliter cette amélioration tant demandée.

Les trente délégués ont fait remarquer qu'un pareil subside fédéral avait été accordé pour le pont Victoria et celui de la Pointe aux Trembles, et que l'on devrait faire la même chose pour celui de Lachine. En ouvrant le pont de Lachine à la circulation des voitures on mettrait tout le district de Beauharnois en communication plus directe avec Montréal, ce qui serait d'un grand avantage pour la ville et même une bonne partie de la Province. Aujourd'hui les cultivateurs de Châteauguay et de Beauharnois sont obligés de faire un grand détour par Lachine et le pont Victoria. La traverse du fleuve au pont de Lachine raccourcirait de beaucoup la distance à parcourir et le marché de Montréal en profiterait largement. Les délégués sont satisfaits de leur démarche auprès du gouvernement.

LETTRE D'OTTAWA

ÇA TRAI... LES SAUVAGES A LA CHAMBRE... UN LIEN COMMUN POLITIQUE... UN TAS D'AUTRES LIENS COMMUNS...

Ottawa, 22.—Ça traîne. C'est le mot. La Chambre n'a rien fait aujourd'hui. Il est minuit, elle ne fait encore rien...

En ces temps où l'on parle, dans tout l'univers, de paix mondiale et de tribunaux d'arbitrage internationaux, tandis que les nations continuent à tendre le col au joug de plus en plus lourd...

Aussi bien l'importance de cette question ne saurait échapper au Canada, voisin des Etats-Unis. Cet après-midi, M. Laurier déclarait à la Chambre que le gouvernement canadien suit attentivement l'évolution de cette politique...

Le gouvernement du Canada, dit le premier ministre, n'a pas voix aux négociations; mais l'on peut être certain que nulle partie de l'Empire n'accueillirait un tel traité mieux que ne le ferait le Canada...

Un autre lien commun, — ou plutôt un amas de liens communs, — c'est le discours dont M. Bradbury, député de Selkirk, Manitoba, nous gratifiait à rebours, cet après-midi.

M. Bradbury est un député, grand, haube, au ton de voix pleurant, aux gestes de moulin à vent, prolix comme un phonographe en action dont on oublie d'enlever le cylindre; c'est à lui qu'arrivait, il y a un mois, une aventure comique, pour ne pas dire ridicule...

M. Bradbury n'a pas peur du ridicule: il revient tantôt à la charge, et, cette fois-là, prononce réellement le discours publié par le Winnipeg Telegram, il y a un mois environ. Aussi bien la Chambre ne l'écoute-t-elle guère...

Cette inattention de tout le monde n'empêche pas M. Bradbury de demander qu'on nomme une commission royale pour enquerir sur certains faits qui se seraient produits à la réserve indienne de Saint-Pierre, Manitoba; les Peaux-Rouges de cet endroit, induits en erreur par des fonctionnaires de l'Intérieur, de connivence avec des spéculateurs, auraient vendu leurs terrains à vil prix...

Le gouvernement, — c'était entendu, — a refusé la nomination d'une commission d'enquête. Au total, journée perdue tout à fait.

III

L'affaire Lanctôt marche cahin-caha. Le comité d'enquête prendra certainement une vingtaine de séances pour tirer au clair une question dont un tribunal ordinaire disposerait, beaucoup mieux, en deux jours...

Il ressort peu de chose des dépositions Pagé, Champagne et Lavalée, faites aujourd'hui, si ce n'est ce point important, déjà établi par M. Papineau: ni Pagé ni Champagne ne lui ont soufflé mot, avant la fin de novembre, des peintures mis à l'emploi du député Lanctôt; tous deux l'admettent. Ils n'ont cependant pas dit que mobile les a rendus si muets...

Notons aussi comme quoi le témoin Champagne ignore une infinité de faits relatifs à cette affaire, et qu'il devrait connaître, car il s'en était fait l'arbitre absolu.

Un autre détail. A Sorel, toute entreprise exécutée par les ouvriers des chantiers de l'Etat porte un numéro, on la désigne par ce chiffre, dans les livres et dans la comptabilité. Or, l'entreprise Lanctôt ne porte aucun numéro, il n'y a nulle entrée dans les livres, à ce propos. Pourquoi cette omission totale, si ce n'est parce qu'on entendait soustraire à M. Papineau, grâce à cette précaution supplémentaire, toute connaissance de l'acte irrégulier de Champagne et de Pagé? Et que peut-on dire d'une entreprise faite en de telles circonstances, avec tout un luxe de mesures pour qu'elle reste secrète au public?

GEORGES PELLETIER.

Des malfaiteurs sont à ses trousses

La bande organisée qui a poursuivi Harry Basin, mardi soir et lui a infligé des blessures à la tête, a recommencé son même jeu hier soir. Heureusement elle n'a pu mettre la main sur Basin car il s'est sauvé à temps...

bérés sous caution. Basin a reconnu les deux hommes au sein de la bande qui le poursuivait hier soir.

Frappé, s. v. p. Pour avoir pénétré, "sans avoir frappé" dans une résidence de la rue Albert, Joseph Lussier, 22 ans, a été arrêté hier soir par les constables Corbett et Beausoleil, du poste de la rue Versaillais. Lussier demeure rue Versaillais. Deux de ses compagnons ont été arrêtés et on n'a pas encore mis le coup sur un troisième.

Vallières 605 RUE STE-CATHERINE EST ANGLE MONTCALM. 7 Spécialités POUR VENDREDI. 600 VGS. SOIE JAPONAISE, FLEURIE, dans toutes les couleurs, 27 pces de largeur, prix régulier 50c. Vendredi 29c. 10 DOZS. JUPONS LAVABLES en duck anglais, rayé, différentes couleurs avec grands volants et remplis, prix régulier \$1.25. Vendredi 69c. 1200 VGS. CHALLIE ANGLAIS, patrons fleuris et rayés, très belle valeur à 15c. Vendredi 9c. 2000 vgs. POPLINE DE LAINE irlandaise dans les nouvelles nuances, prix régulier 65c. Vendredi 47c. 15 DOZ. PEIGNOIRS EN LAWN BLANC, indienne, creponnette et silkine de fantaisie très jolis dessins, prix régulier \$1.25. Vendredi 78c. 25 MANTEAUX de PRINTEMPS pour fillettes de 6 à 10 ans en serge bleu-marin avec collet et poignets garnis de feutre rouge. Très Spécial à \$2.50 et \$3.25. TRES SPECIAL — 5 pièces de Prêlats Anglais, carreaux et fleur, 2 vgs de large, régulier 40c. Vendredi 29c.

Une explication de l'échevin Gauvin

L'échevin Gauvin tient à donner des explications au sujet de l'incident qui s'est passé lundi au Conseil municipal, à propos de la motion qu'il a présentée, secondé par l'échevin Morin, pour qu'une délégation soit priée d'aller à Québec pour suivre la discussion du Bill des Tramways.

Conseil des Arts et Manufactures

FERMETURE DES COURS VENDREDI SOIR. Tous les cours régis par cette Institution dans la Cité de Montréal et fréquentés par au-delà de 1,600 élèves seront fermés vendredi, le 24 courant. Les élèves sont priés de se présenter vendredi soir pour recevoir leur diplôme.

EGOUTS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des égouts ont été construits dans les rues ou ruelles ci-dessous mentionnées, et les propriétaires imposés qui désirent faire réduire le taux de la contribution spéciale, pour la construction des dits égouts, à cause des égouts ou des drains existant antérieurement ou pour d'autres causes conformément au règlement No 298, concernant les égouts, adopté le 23 février 1903, devront produire leurs réclamations par écrit entre les mains du sous-séjour, le ou avant le 4 avril 1911.

Pour le Monument Dollard

L'A.C.C.J.C. — casier, 2183, Montréal — accuse réception avec plaisir de la somme de \$50.13 pour le comité du monument Dollard, transmise par le Comité Régional de l'A.C.C.J.C. à Québec. On se rappelle que nos amis de Québec nous adressèrent récemment un chèque de \$200.00, qui prouve le dévouement des organisateurs et le patriotisme des citoyens de la vieille capitale.

"Poésie et Terroir"

Jeudi prochain, le 30 mars, aura lieu à l'Université Lavet, une soirée littéraire et musicale, au profit de l'oeuvre de la Crèche de la Miséricorde. Cette soirée sera éminemment patriotique, puisque le principal numéro du programme a pour titre: "Poésie et Terroir". Le R. P. Chagnon, S. J., poète lui-même et critique littéraire saura nous dire combien nombreuses et fécondes sont les sources de la Poésie en notre beau Canada.

Concours International pour les Organistes

La "Procure de Musique Religieuse" 22 et 24, rue Jeanne-d'Arc, à Arras, France, ouvre un concours de composition musicale dont le sujet consiste en trois pièces pour Orgue et Harmonium, formant un total de dix pages au maximum.

Le tramway dans le port

Le commissaire Lachapelle s'est présenté hier devant la commission du port et a discuté des droits qu'a la Compagnie des Tramways d'avoir ses voies dans la partie de la rue des Commissaires appartenant à la commission du Port.

Les Dragons au Camp!

Ottawa, 23. Il a été décidé que cet été les Dragons de la Princesse Louise camperont au camp de Petawawa. Depuis deux ans les Dragons sont restés à l'arrière plan, mais le ministre de la Milice désire qu'ils donnent signe de vie cette année.

Pour Dollard

Nous accusons réception pour le monument Dollard (une somme de \$2.00, donnée par M. J. B. Forget, marchand général du Rapide de l'Original, Labelle).

Quartier Lafontaine

Une grande assemblée en faveur de la candidature de l'ex-échevin Dubou au lieu de voir à la Salle Courville, rue Ambreth, vis-à-vis le couloir Saint-Jacques.

Nouvelles rues

Sur recommandation de l'ingénieur municipal et de l'ingénieur de la voirie, les commissaires ont décidé de reconnaître au conseil municipal d'accepter les rues Durocher, Eva, Woodland et Springfield, offertes par MM. W. J. Humble et W. Mann et situées dans la partie nord du quartier Emerald.

PETITES ANNONCES

AGENTS FINANCIERS: PAMNETON & GARIEPY, agents financiers, 30 Saint-Jacques. Edifice Trust & Loan, Main 102. Prêts d'argent sur hypothèque, achat de billets, créances, assurances. Règlements de successions. AUX ELECTRICIENS: Achetez vos rosettes (bloques) pour factures électriques, chez P. DUPUY, menuisier-tourneur, 287 Saint-Timothée. Vous serez bien servi et promptement. 45-26. MEDECIN DEMANDE: A La Présentation, un médecin trouverait à s'établir avantageusement. Population de la paroisse 1,300 âmes. S'adresser à Casier 151. "Le Devoir". 64-jno.

Propriété à vendre

RUE CAZELAIS, près coin rue Chesnut, maison moderne neuve à étages, très bien louée, rapportant au-delà de 10 p.c. Conditions avantageuses. S'adresser au No 14 Idéme, Saint-Henri, Tél. Westmount, 1301.

T. GIRARD

\$17,000 — Parc Lafontaine, \$2,000 comptant. \$11,000 — Rue St-Denis, \$500.00 comptant. \$11,000 — Rue Valois, \$500 comptant. \$7,500 — Rue Ayllwin, \$500 comptant. \$9,500 — Rue Parthenais, \$500.00 comptant. \$6,000 — Rue Papineau, \$500 comptant. \$6,000 — 60,000 pieds de terrain, sur le bord de l'eau, avec une maison, écurie et remise au Parc Laval, \$1,000 comptant. \$100 — Un lot au Parc Laval, 10.00 comptant.

ACHILLE DAVID

Entrepreneur électricien, 230 Rue Saint-Paul, Tél. Bel. 959.

Dr. ARTHUR BEAUCHAMP

CHIRURGIEN DENTISTE. Tél. Bel Est 5549. 165 rue St-Denis.

OXYGENE

et Hydrogène pour fins industrielles — Lumière au Calcium, Lampes, etc.

DR. E. LATREILLE

Diplômé de la Faculté de Paris. Maladies du coeur, des poumons, du tube digestif, du système nerveux et de la peau. Tous les jours de 2 à 5 et de 7 à 9. Est 3973. 500 Saint-Denis.

DENTALGINE BRETONNET

Guérit radicalement les maux de dents d'origine névralgique ou autres. 25 CENTS LA BOUTEILLE. En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Envoi franco, par poste, sur réception du prix. En Gros: Société Hygiénique Franco-Canadienne 1795 Boulevard Saint-Laurent. 1, j8-jno.

LA où vous êtes certains d'être satisfaits et d'avoir du chic

chez le seul Durmas photographe qui ait un studio dans le centre de la ville. Albert Durmas. Entendez-vous, par téléphone, sur l'heure à laquelle vous désirez que nous vous recevions. 249 SAINTE-CATHERINE EST, près Sanguinet. TELEPHONE, EST 5536.

LETTRE DE QUÉBEC

LE BILL DU TRAMWAY. — LE DERNIER DEBAT — UNE IMPORTANTE DECLARATION DE M. GOUIN. — LE REFUS DE FAIRE DISPARAITRE LES DOUTES. — LES COMPTES DE L'IMPRIMERIE DU ROI. — FONTS EN FER, SU BSIDES AUX CHEMINS DE FER, ETC.

Québec, 22.—Le bill des tramways est sorti de l'Assemblée Législative à une heure p.m., après avoir provoqué un dernier débat qui ne manque pas d'importance.

La discussion fut reprise vers midi, sur la demande du premier ministre qui proposa de remplacer le texte actuel de la clause 15 par le texte même de la résolution votée par le Conseil de ville de Montréal.

Curieuse procédure après la déclaration du premier ministre, l'autre soir, quand M. Bourassa dénonça les changements apportés au texte sorti du comité.

C'est ce que M. Bourassa fait ironiquement remarquer au premier ministre et à la Chambre qui regardaient alors la différence de texte comme une affaire de rien et qui vont maintenant corriger les erreurs signalées d'abord par le député de Saint-Hyacinthe.

Puis M. Galipeault propose de retrancher la vingtième clause. La clause vingt, c'est celle qui protège les droits de Montréal Southern et qui donne à la cité de Montréal une arme pour amener le Montreal Street à exécuter toutes les obligations de son contrat.

Une fois déjà la Chambre a, par une majorité respectable, refusé de la retrancher; mais M. Perron, l'avocat député qui représente la compagnie, a fait son travail depuis et la clause saute. Il ne lui reste plus qu'une dizaine de partisans, dont MM. Séguin, Doris et Desaulniers parmi les ministériels.

M. Bourassa profite de l'occasion pour signaler l'influence de la compagnie sur l'Assemblée Législative à qui elle fait faire ce qu'elle veut.

Le bill va être déclaré lu pour la troisième fois, lorsque M. Bourassa propose d'ajouter à la clause 13 un paragraphe, à l'effet d'empêcher la compagnie de capitaliser ses franchises de façon à faire payer aux municipalités ce que celles-ci lui auront prêté, dans le cas du rachat de la compagnie.

M. Bourassa insiste sur ce point d'abord, parce qu'il est injuste de faire payer aux municipalités ce qu'elles ont loué simplement aux compagnies et ce qui a permis à celles-ci de réaliser les bénéfices, et ensuite parce que ce principe a été formellement reconnu au comité des chemins de fer.

Le premier ministre est bien obligé d'admettre que ce principe a été reconnu par le comité, mais il prétend qu'il ne s'agissait alors que de pouvoir au cas de rachat par les municipalités d'une franchise perpétuelle, tandis que maintenant, la franchise cesse avec les 42 ans, et que, s'il y a un contrat avec les municipalités, celles-ci peuvent imposer toutes les conditions qu'elles voudront.

Ici, M. Bourassa demande au premier ministre si, en vertu de la loi actuelle les municipalités pourront exercer leur pouvoir de rachat de la même manière que sous l'ancien contrat.

M. Gouin tente d'échapper en répondant que, par un nouveau contrat, les municipalités pourront déterminer la durée de la franchise.

Où, mais pourront-elles, en vertu de la loi actuelle et sans revenir devant la législature, exercer leur pouvoir de rachat? insiste M. Bourassa.

M. Gouin.—D'après la loi actuelle, elles ne le pourront pas. M. Bourassa.—C'était aussi mon opinion, mais je tenais à la faire confirmer par le premier ministre.

La déclaration de M. Gouin a une portée considérable. Non seulement retardé-elle l'exercice du pouvoir de rachat jusqu'à l'expiration des nouvelles franchises qui pourront être accordées; mais elle enlève même aux municipalités le droit, d'exercer ce pouvoir à l'endroit des nouvelles compagnies.

En d'autres termes, la nouvelle compagnie des tramways échappe absolument et à jamais à tout pouvoir de rachat par les municipalités. Et si, à un moment quelconque, la cité ou toute autre municipalité veut exercer ce droit, il lui faudra en obtenir, par une loi spéciale, l'autorisation de la législature, à l'encontre des droits acquis du trust le plus puissant du Canada.

Qu'importent toutes ces considérations! La majorité ministérielle est là pour monter la garde autour de la compagnie et à l'unanimité, moins M. Doris, elle vote le rejet de cette proposition.

Le bill est enfin adopté, la séance est aussitôt levée, et il y a aussi grande réjouissance dans le parti ministériel que si l'on venait de gagner les prochaines élections générales.

En somme, la compagnie a obtenu à peu près tout ce qu'elle voulait et, pour tout observateur désintéressé, il est clair qu'elle a fait ce qu'elle a voulu de la majorité ministérielle, grâce en grande partie, il faut bien l'avouer, à la complicité, consciente chez quelques-uns, inconsciente chez d'autres, des autorités municipales de Montréal.

Que le bill soit pire, meilleur ou à peu près tel qu'on le prétend, suivant le point de vue auquel on se place, chose certaine, c'est qu'il prête au doute en ses parties essentielles, et que le gouvernement et ses amis ont refusé de faire disparaître ce doute.

Cette attitude n'est pas, d'ordinaire, l'indice de la bonne foi. Maintenant, un mot de la fauseuse, brochure dont la publication coûte quatre mille piastres.

L'imprimeur du Roi, qui porte ce titre précisément parce qu'il n'imprime rien—le chef du service des impressions, pour parler le langage ordinaire, a juré que ni à Québec ni à Montréal cette brochure n'aurait pu être publiée à meilleur marché à moins de trouver un imprimeur qui eût voulu courir le risque de perdre de l'argent ou de ne réaliser aucun profit.

Eh bien, n'en déplaise à M. l'Imprimeur du Roi, "The King's Printer," nous maintenons: 10.—Que quatre ou cinq imprimeries à Québec, une vingtaine au moins à Montréal, pouvaient faire ce travail parfaitement; 20.—Que si le gouvernement eût demandé des soumissions, il eût épargné de mille à quinze cents piastres à la province et 30.—Que le prix payé à la Vigie est scandaleux. Nous maintenons en substance le calcul que nous faisons ici, l'autre jour, concluant à un prix global de deux mille piastres, plus ou moins, pour la publication de cette brochure. Mais puisque, avec les loups il faut hurler, mettons-nous donc au diapason de l'imprimeur du Roi et disons que la publication de "La Province de Québec" valait trois piastres la page pour le premier mille exemplaires, et pour le reste, se référant au papier, à l'impression et au brochage, une piastre la page par mille exemplaires, soit en tout 22 piastres la page, prix ridicule élevé. Nous n'arrivons toujours bien qu'à un total de \$2,750, soit en chiffres ronds, treize cents piastres de moins que l'on a payé à la compagnie de la Vigie. Décidément, nous avons un imprimeur du Roi dont la générosité ne l'enrichirait pas s'il payait la Vigie à même ses deniers personnels. Et si jamais Sa Majesté George V. revient visiter Québec, il faudra le décider à donner quelques conseils d'économie à son imprimeur.

À la Chambre, on prend pour tout de bon un air de "Fin finale." Les députés déléguent la papeterie amassée durant la session. M. Doris, tire des plans pour cet été; le père Robert, de Saint-Jean, dort d'un sommeil plus léger et M. Lévesque se sent la jambe plus souple que jamais. L'étude des crédits se ressent de ces bonnes dispositions

QUARTIER LA FONTAINE
Candidat Populaire
L. A. LAVALLEE, C.R.
COMITE:
483 RUE ONTARIO EST
TEL. EST 1509

Votez pour celui qui s'est tant dévoué pour l'embellissement du quartier LaFontaine et qui a été l'initiateur du mouvement du "Plus grand Montréal." La ville de Montréal compte aujourd'hui parmi les plus grandes villes de l'univers par sa population.

et MM. Allard et Caron s'en tirent à bon marché. Tout en riant, cependant M. Bourassa fait remarquer que la rédaction ordinaire du Journal d'Agriculture ne fait pas merveille. En général, le journal est fait par les collaborateurs spéciaux, bien que deux rédacteurs, avec un sténographe à leur disposition, content plus de deux mille piastres par année. M. Tellier signale des paiements extraordinaires faits à M. l'arpenteur H. O'Sullivan. En quatre ans, ce monsieur a reçu près de cent mille piastres. Une partie de cette somme passe, naturellement, en frais de voyage. Il lui en reste tout de même un fort montant en sus de son salaire régulier qui est de \$2,000.00 par année. M. Tellier déclare que les arpenteurs en général, se plaignent de M. O'Sullivan. Pour toute réponse le ministre dit qu'ils ne s'en plaindront pas longtemps, car M. O'Sullivan a demandé sa retraite.

Revenant de nouveau sur la question de réciprocité, M. Bourassa demande s'il n'y aurait pas moyen d'arrêter l'exportation du bois brut coupé sur les terres privées dans le cas où le gouvernement maintiendrait ses règlements au sujet du bois coupé sur les terres de la Couronne. On pourrait, par exemple, abréger le délai entre le billet de location et l'émission des lettres-patentes et inclure cette restriction dans les lettres-patentes. C'est une question à considérer, répond le Premier Ministre. Excellente suggestion encore du député de Saint-Hyacinthe, au sujet de la cartographie de la province de Québec. Les cartes géographiques provinciales sont bien faites, mais elles ne sont pas complètes comme elles pourraient l'être, si l'on s'entendait avec le même service à Ottawa, pour compléter le travail des cartographes provinciaux.

Le Conseil Législatif a reçu cet après-midi, le bill des Tramways. Il ne lui fera pas subir de changements importants. L'attitude des représentants de la cité a tout gâté.

JEAN DUMONT.
mille piastres à la Compagnie du Pont est tout-à-fait injustifiable. L'item est adopté.

LE MONUMENT MERCIER
La Chambre considère ensuite le vote d'un montant de \$6,000 pour venir en aide à la construction du Monument Mercier. Des photographes du monument sont placés sur la table et tous les députés vont les admirer. Le coût de ce monument d'après le Ministre des Travaux Publics, ne dépassera pas la somme de \$15,000.

Le Chef de l'Opposition est encore du même avis qu'il y a deux ans et il croit que cette entreprise est prématurée. M. Cousineau craint que l'on profite de l'inauguration de ce monument, qui aura lieu en septembre prochain, pour en faire une occasion pour un parti d'injurier un autre parti. On aurait pu attendre à plus tard pour élever ce monument.

M. Gousineau reproche aussi au gouvernement d'indemniser et de récompenser les Français pour construire ce monument, lorsque des artistes Canadiens auraient pu l'entreprendre.

Une des gloires de Mercier, serait d'avoir réglé la question des biens des Jésuites, et M. Cousineau déclare que cette importante question a été réglée par un homme qui n'a pas de monument. M. Masson, ancien lieutenant-gouverneur. Comme preuve de son assertion, le député de Jacques-Cartier lit plusieurs extraits d'un dattier que lui se procure au Parlement.

M. Gardin proteste et déclare que la question des biens des Jésuites a été réglée par un homme qui n'a pas de monument. M. Gousineau rétorque qu'il n'a pas de monument, mais qu'elle a été réglée par l'entremise de M. Masson.

En réponse à M. Cousineau, le ministre des Travaux Publics dit que le monument Mercier a du bon, car M. Amyot de Québec vient de donner ordre à M. Chevry de faire un statue de notre historien Garneau et cette statue sera placée sur les terrains du Gouvernement à l'égard de M. Garneau, fait remarquer M. Gousineau.

LES PONTS EN FER
Du monument Mercier on passe aux ponts en fer.

Le Gouvernement demande la somme de \$10,000 pour la construction de ponts en fer. Le Chef de l'Opposition profite de l'occasion pour protester contre l'abus que l'on fait de l'inauguration de ces ponts. On en fait un triomphe d'élection et souvent on va jusqu'à injurier ceux qui ne sont pas du même parti.

M. Tellier dénonce aussi l'irrégularité qui existe dans le Département des Travaux Publics.

Dans le comité de l'Assomption on a construit un pont municipal sans traiter avec le conseil de comté et sans consulter le député actuel qui a eu le tort de battre le candidat du Gouvernement, M. Gauthier; on a traité avec ce dernier.

Dans une autre paroisse, à Saint-Julien, on a ouvert un pont sans consulter le conseil, et cependant c'est bien ce dernier qui payait. De plus, les électeurs ne sont pas satisfaits de ce pont.

Le ministre des Travaux Publics change les questions et dit que le chef de l'Opposition ne doit pas se plaindre car les comités représentés par des conservateurs ont été traités comme les autres comités. Quant au pont de Saint-Paul, M. Taschereau prétend que le département a traité avec les autorités municipales.

Quant aux démonstrations politiques du gouvernement n'en est pas l'auteur et ne peut les empêcher.

Quant à l'inspection des ponts, les ingénieurs du département seront toujours à la disposition des municipalités.

Finalement l'item est voté à 11 heures 30 et la chambre s'ajourne.

INTERIM.

La Chambre de Commerce

On demandera une réduction dans le tarif des mandats postaux. — Les marchands de gros et l'École des Hautes Études Commerciales

La Chambre de Commerce sous la présidence de M. Armand Chaput, — M. F. C. Larivière, président, étant absent, — a tenu hier après-midi son assemblée hebdomadaire. On a parlé, entre autres choses, de deux questions importantes: l'une qui a trait à la réduction du tarif des mandats postaux; la seconde, que les marchands de gros engagent comme employés sur-nombrés des élèves de l'École des Hautes Études Commerciales.

Dès le début de la séance, M. le secrétaire Bourbonnière donne lecture de la correspondance reçue. Au nombre des lettres, il en est une de M. Geo. Hadriol, secrétaire du Board of Trade, invitant les membres de la Chambre à une conférence qui aura lieu samedi avant-midi, au Board of Trade, et que donnera M. Littlefield. Ce dernier a combattu vigoureusement à Washington pour empêcher une puissante compagnie américaine de détourner de leur cours naturel une partie des eaux du Long Sault, afin d'établir des usines d'éclairage et de force motrice sur les rives américaines. La Chambre sera représentée à cette conférence.

La Commission du port de Trois-Rivières a adressé un volumineux rapport sur les opérations de la dernière année, et le secrétaire de la Chambre dit qu'il a accusé réception de ce document rédigé en anglais.

M. A. H. Hardy a soumis le rapport suivant qui a été référé au comité de législation.

Le 3 octobre 1906, dans un Mémoire que je présentais devant les membres de cette Chambre, je mentionnais, en

rapport avec les Mandats Postaux, ce qui suit: Notre gouvernement devrait réduire le tarif et adopter le système anglais; il devrait, en même temps, prendre des mesures pour accoutumer graduellement le public à se servir de mandats postaux, au lieu de laisser payer des commissions aux Banques et aux Compagnies d'express.

Voici une comparaison des tarifs pour l'intérieur:

EN ANGLETERRE
£ 1 ou environ \$5, et au-dessous, environ \$4c.
Au-dessus de \$5, jusqu'à \$15.00, environ 6c.
Au-dessus de \$15.00, jusqu'à \$50.00, environ 8c.
Au-dessus de \$50.00, jusqu'à \$100.00, environ 12c.
Au-dessus de \$100.00, jusqu'à \$150.00, environ 16c.
Au-dessus de \$150.00, jusqu'à \$200.00, environ 20c.
Maximum: £40, ou environ \$200.00.

AU CANADA
\$5.00 et au-dessous, 3c.
Au-dessus de \$5.00 jusqu'à \$10.00, 6c.
Au-dessus de \$10.00, jusqu'à \$30.00, 10c.
Au-dessus de \$30.00, jusqu'à \$50.00, 15c.
Au-dessus de \$50.00, jusqu'à \$75.00, 25c.
Au-dessus de \$75.00, jusqu'à \$100.00, 30c.
Maximum: \$100.00.

LETTRES EN RETARD
Dans ce mémoire, je disais encore que nous devrions recommander le sys-

A la Chambre du Sénat

Sénat, 22 mars 1911.

On donne la troisième lecture des bills suivants: Concernant la British Columbia and Dawson Railway Company.

Concernant la Moter Bridge and Power Company. Concernant la Alberta Central Railway Company.

Le Sénat est favorable au rapport du comité des divorces, recommandant d'accorder le divorce demandé par Marie Jane Beattie, Robert W. Logan, et Joseph Daoust.

Le bill du gouvernement prohibant la vente inopportune de l'opium et autres drogues a cessé d'être étudié par le comité, on y a ajouté un amendement proposé par Sir Richard Cartwright. Cet amendement donne plus d'ampleur au bill et constitue un acte criminel dans le fait d'avoir en sa possession non seulement de l'opium, de la cocaïne, de la morphine ou de l'acétabe, mais aussi les sels ou composés en résultant; tout comme le fait d'exporter ou vendre ces drogues excepté sous des conditions strictes spécifiant qu'elles seront employées exclusivement pour des fins médicales ou scientifiques.

Le sénateur Wilson pense que ce bill est trop sévère et qu'on multiplierait sans raison dans les statuts les gestes que l'on taxe de criminels. Si le parlement, dit-il, veut réellement enrayer quelque chose de pernicieux, il pourrait déployer son énergie à combattre l'ivrognerie sans essayer d'empêcher arbitrairement le public de soulager la douleur en employant une combinaison opiacée qui peut parfois être nécessaire.

Sir Richard Cartwright fait remarquer que le bill n'a pas fait un crime de posséder les drogues susmentionnées; l'on peut démontrer raisonnablement le mobile qui les fait posséder.

Le sénateur McMillan donne avis qu'à la troisième lecture du bill il proposera un amendement destiné à amplifier les classes 4 et 5 de façon à ce que la pénalité soit applicable à toute personne qui prend à l'intérieur des traités de drogues ou des préparations à base d'opium tout en permettant l'usage de ces drogues en tant que remèdes domestiques en cas de besoin ou pour le traitement du bétail pourvu que dans ce dernier cas on ait la prescription d'un vétérinaire.

Le Sénat s'ajourne à jeudi après-midi.

Le Board of Trade dit qu'il est occupé l'année dernière, et je suis sûr que ce système serait bien vu des hommes d'affaires dans les grands centres.

Dans les principaux centres en Angleterre, les lettres mises en retard à la poste ou après l'heure indiquée dans l'Indicateur, ou cinq minutes avant l'expédition des sacs de mailles, sont acceptées moyennant un timbre supplémentaire de 1-2c ou 1c.

À l'article de l'ordre du jour: Affaires nouvelles, M. Adélar Fortin a attiré l'attention de ses collègues sur la situation anormale dans laquelle se trouvent les cultivateurs et ceux qui font le commerce du lait et de ses dérivés dans la province de Québec. Il a démontré, par des chiffres, que les cultivateurs et les commerçants de notre province sont très mal favorisés, si l'on compare la situation de ceux-ci à celle des fermiers et des commerçants de l'ouest. Il a donné l'exemple suivant:

Waterloo se trouve à 75 milles de Montréal. Or, si un cultivateur expédie, disons 2,500 gallons de crème à Montréal, il lui faudra payer, en vertu du nouveau tarif, \$166.80. Le coût du transport d'une égale quantité de crème de Waterloo, à Montréal, d'après le tarif de 1910 n'était que de \$115.10.

Supposons maintenant que ce même cultivateur se trouve à une égale distance de Winnipeg, soit 75 milles, il n'aurait à payer que \$65.80 pour le transport de ses 2,500 gallons de crème. C'est-à-dire qu'il ferait une économie de \$98.03.

En présence de ces faits, un comité provisoire composé de cultivateurs et de commerçants de notre région s'est dernièrement formé, et notre région, 150 membres de la société intéressée au commerce de la crème se sont rendus auprès de la commission des chemins de fer, à Ottawa, pour connaître les raisons de ces taux différentiels. Ils en ont naturellement demandé la révision.

La commission des chemins de fer a été montrée fort surprise de cette nouvelle; on croit qu'il y a eu malentendu quelque part. Les commissaires ont promis de s'occuper de la question.

Le président de la Ottawa Dairy Co qui a exposé la situation, est M. John Bingham.

Avec un tarif de transport aussi élevé il est évident que ce sont en fin de compte les consommateurs qui souffriront le plus.

Le rapport de M. Fortier a été référé au comité de transport.

M. Isaïe Préfontaine a soumis le projet suivant: Il a suggéré que les marchands de gros acceptent, comme employés surannés, en temps de vacances principalement, les élèves de l'École des Hautes Études. Ce serait au dire de M. Préfontaine, un avantage pour les patrons et les élèves. M. Préfontaine ajoute qu'il ménage une surprise sensationnelle à notre population relativement à l'École des Hautes Études. Il ne peut rien dire de plus pour le moment.

Assistants à la réunion d'hier, MM. le Lt-colonel A. E. Labellie, Guillaume Boivin, D. Masson, Isaïe Préfontaine, H. Laporte, A. W. Hardy, Adélar Fortier, Joseph Fortier, A. Dumont, L. de hode, F. Bourbonnière, C.R.

Gazoline "Peerless"

Les propriétaires d'une voiture ou d'un petit automobile devraient faire l'essai de la gazoline "Peerless", de l'Autolene et des autres huiles, à automobiles placées sur le marché local par la British American Oil Co., Ltd., 2716 rue St. Urbain. Ces produits sont supérieurs sous tous rapports. Par rapport à la gazoline "Peerless", la Buick Gazoline Motor Co dit que pour toutes fins en général et pour assurer de la vitesse surtout, elle n'a pas son égale.

Prix Réduits par le G. T. R.

Le chemin de fer Grand Tronc vend des billets de passage simples pour colons, en deuxième classe, via Chicago, pour Portland, Vancouver, Victoria et autres endroits de la côte nord du Pacifique, au prix spécialement réduit de \$47.70, ainsi que pour San Francisco, Los Angeles, San Diego et Mexico City, au prix réduit de \$49.00. Bon jusqu'au 10 avril inclusivement. Pour plus amples détails, voyez l'annonce dans une autre page.

327 Boulevard St-Laurent, près St-Catherine. 533 rue St-Catherine, Est, près Amherst. L'Alcove Brodeur. Marchands en gros et en détail de vaisselle, verrerie, coutellerie, etc.

NOUVEAUX ARRIVAGES. MAGNIFIQUE SERVICE d'ancien modèle anglais, festonné, desin feuille d'or et de fil d'or, 37 morceaux \$7.50. LE MEME SERVICE en dessin bleu, Très délicat et durable \$6.50. SERVICES DE TOILETTE, 10 morceaux, assortis couleurs bleu, vert, rose \$1.95. VAISSELLE DE VILLEGIATURE. Nous offrons une très jolie ligne de vaisselle assortie, décor vert, genre tresse d'osier, avec centre décoratif peint à la main. Quelques chose de gai, pimpant et joli. Toutes les pièces de cette collection se vendent à l'unité ou à la douzaine et comprennent: Assiettes à dessert \$5. Saladier \$3.50. Déjeuner \$7.12. Plat creux \$3.50. Soupe \$7.12. Tasse et soucoupe \$1.00. Porridge \$7.12. Tasse et soucoupe \$1.00. SONGEZ AU CADEAU POUR LA FUTURE MARIEE. NOTRE CHOIX EST SPLENDIDE. Nos deux magasins sont ouverts les lundis et samedis soirs.

Maison D. GAGNON & CIE, 245 BOULEVARD ST-LAURENT, coin Dorchester. TOUTES LES DAMES bien habillées se servent des patrons PICTORIAL REVIEW de NEW-YORK. Nous avons reçu tous les plus récents, ceux du mois de mai inclus. Grand choix. Venez consulter le catalogue.

Notre Vente d'Aggrandissement et de Réparations. est en pleine vogue. Tous nos clients et le public sont priés de venir nous faire une visite d'inspection, nos marchandises de Printemps sont maintenant reçues et il nous faut écouler avant le premier de mai prochain alors qu'il faudra livrer notre magasin aux ouvriers pour la Rénovation complète de la Bâtisse que nous occupons maintenant, et qui sera convertie en un GRAND MAGASIN MODERNE.

NONVEAUTE EN ETOFFE A ROBE. Nos étoffes à robes de printemps sont de toute beauté, les Draps de tous genres, de toutes couleurs et qualités, sont exposés dans nos vitrines et sur nos comptoirs. En venant à notre magasin les dames trouveront ce qu'elles désirent, à la verge, 50c, 60c, 75c, 90c, \$1.00 et \$1.25.

DENTELLE, INSERTION ET ALL OVER. Notre comptoir de dentelle l'emporte peut-être sur tous les autres comme renommée, nous avions déjà la réputation de montrer un grand assortiment de dentelles et insertions, etc. Ce printemps, nous avons réussi encore mieux, en groupant une collection de nouveautés, en ces dentelles fines, de soie, de guipure, d'insertion et all over flânes en blanc et en couleur. Prix pour les dentelles et insertions la verge, 15c, 20c, 25c et \$1.00, \$1.35 et \$1.50 pour les all over, la verge, 50c, 60c, 75c, 85c, 90c, \$1.00, \$1.35 et \$1.50.

POUR CETTE SEMAINE AU Grand Marché de l'Est. VOLAILLES—350 Poules et Poulets de choix, 14c à 17c. PORC-FRAIS—1800 livres rôtis de porc-frais, la lb. 11c et 12c. BOEUF—Grande quantité boeuf de choix pour bouillir la lb. 9 et 10c. ROTIS et steak de boeuf, grande quantité, le meilleur de 10c à 16c. AGNEAU—200 quartiers d'agneau, la livre, 10c. VEAU—Au-delà de 200 quartiers de veau, la lb. 6c à 9c. JAMBONS—400 Jambons, à la livre, 14c et 16c. BEURRES—Grande quantité de beurre, la livre, de 23c à 27c. OEUFs—600 douzaines oeufs frais, garantis, la douz. 22c. 115 SEAUX SAINDOUX à \$2.50. 475 LIVRES GRAISSE en panne, la livre, 15c. Oranges et Fruits de toutes sortes en grande quantité.

A. & E. SAUVAGEAU. 667 RUE SAINTE-CATHERINE EST. Téléphone, Est 2092.

LUNETTES ET VERRES. Grand choix de ce qu'il y a de mieux en LUNETTES, GLASSES, THERMOMETRES, BAROMETRES, BOUSSOLES, etc. Ajustement parfait, verres de première qualité, toutes sortes. Consultations à l'Hôtel-Dieu, de 9 à 11 hrs., excepté les mercredis et samedis; aux Salons d'Optique, de 9 à 5 p.m. Appointments par Tél. Est 2297. Spécial: Instruments de photographie, marque "Ensign", ainsi que tous les accessoires et fournitures pour photographes amateurs. Une visite est sollicitée. SALON D'OPTIQUE FRANCO-BRITANNIQUE. ROD. CARRIERE, HENRI SENECAL, OPTICIENS ET OPTOMETRISTES. 205 et 207 rue Ste-Catherine Est, entre Ste-Elisabeth et Sanguinet.

QUARTIER LA FONTAINE. "Je n'ai rien à dire ni à reprocher à l'ecclésiastique Dubeau." "L'Association des Citoyens de Montréal est composée de citoyens honnêtes que je respecte." (Extrait du discours programme prononcé par M. Lavallée mardi soir devant les électeurs du quartier LaFontaine.) L'Association des Citoyens de Montréal est du même avis, donc, MARDI, LE 28 MARS. Votez pour le Docteur Dubeau dont la candidature a l'appui de L'ASSOCIATION DES CITOYENS DE MONTREAL.

Librairie J. G. GRATTON. (Gros et détail) En librairie, objets religieux, fantaisie, jeux, jouets, etc., etc. 500 RUE STE-CATHERINE EST, Porte voisine de la Banque d'Épargne. Tél. Est 920.

Madame Tetrzini. La célèbre cantatrice Luisa Tetrzini est dans notre ville depuis hier matin. Elle chantera demain soir à l'Arena. Son programme comprend les plus beaux airs du répertoire italien. Barron Berthold, le célèbre ténor wagnérien chantera également au concert.

Pour avoir vendu de la cocaïne. Frank Foster, un jeune vendeur de cocaïne, a été traduit hier devant le recorder Dupuis qui l'a condamné à \$20.00 et aux frais où à trois mois de prison.

Concert des Aveugles. C'est ce soir qu'aura lieu à la salle Nazareth le grand concert donné par les aveugles de l'Institution. Tous les amateurs de bonne musique voudront assister à ce concert qui sera, comme ceux du passé, un grand succès.

# A L'EXPOSITION D'AUTOMOBILES

Les voitures que le public admire au Manège Militaire représentent une valeur de près d'un million

## NOS MILITAIRES

Nos officiers et nos militaires se donneront rendez-vous ce soir, à l'Exposition d'Autos

Chaque jour, davantage, le succès de l'Exposition d'Autos se précise. Comme nous l'avons déjà fait remarquer ici même le Manège Militaire n'offre pas la salle idéale pour une exposition de ce genre, et on a dû supprimer une quantité considérable d'exhibits. Il n'y a pas de yacht ni d'aéroplane, même pas un simple et inoffensif "sphérique".

Il a été impossible également d'obtenir des salles de rafraîchissements, de thé ou de simple repos pour les dames qui jettent la rote chic et gaie au milieu des voitures de luxe qui étaient au manège, leur confort captivant.

Les organisateurs se proposent d'avoir pour l'an prochain une salle mieux représentative de l'exposition, afin de joindre le confort à l'utile et à l'agréable.

Les voitures automobiles qui sont au Manège militaire, représentent une somme de près de \$800,000. C'est dire le coût dispendieux de certaines d'entre elles!

La maison Motor Import, dont les bureaux sont au Forum, se distingue particulièrement par l'apparence supérieure de ses voitures.

Contrôlée par les MM. Redpath, au trois de la Redpath Sugar Refinery, cette maison se pique de ne s'occuper que de produits supérieurs tant en autos qu'en moteurs pour yachts.

LA HUDSON 33, dernière création de Coffyn, qui a déjà plusieurs fois bouleversé le marché américain, par ses productions supérieures, qui ont chaque fois popularisé l'auto, en diminuant les prix et augmentant l'efficacité et la qualité est un bijou d'élégance, de confort et de force.

La Maison H. H. Franklin, l'une des plus vieilles des Etats-Unis, également représentée par le Motor Import, expose des voitures, qui pour l'élégance des lignes, la beauté et la simplicité des détails, le confort et la richesse ne sont pas surpassés. C'est un bijou qui a obtenu le grand prix à l'exposition de New-York pour la beauté de ses exécutifs. La Franklin est aujourd'hui la seule voiture refroidissant à l'air son moteur qui est un chef-d'œuvre de simplicité, d'efficacité. Le moteur refroidissant à l'air est aujourd'hui adopté par presque toutes les marques d'aéroplanes, en vue de sa légèreté, de

sa force supérieure, de son endurance et de sa durée. Avec ce moteur, plus d'eau, plus de radiateur, de pompe et de carapace entourant le cylindre, par conséquent, résultat: lépété et simplicité.

Cela permet un châssis en bois, absorbant beaucoup plus les vibrations de la route que le châssis d'acier, des ressorts elliptiques qui donnent l'impression lorsque l'on se promène dans ces voitures, d'une promenade en canot tant sont doux et veloutés ses mouvements.

Le Thomas Flyer, le Knox, sont des voitures de luxe et d'un prix élevé.

Le Brush, petite voiture idéale pour l'homme d'affaires et le médecin, et se vendant moins de sept cents dollars.

Les pneus Michelin attirent également l'attention des connaisseurs et M. Augustinus qui représente cette maison française, donne une excellente démonstration du "Cinch Tire Repair Kit".

La "Canadian Motor and Supplies Co.", représentée par M. Brosseau, attire également l'attention des personnes qui visitent l'Exposition, tout comme les voitures que vend M. Jos. Gadbois.

Les "Cole 30", les "Speedwell", les "Hippomobile", les "Wescott", les "E. M. P." et les "Flanders" sont toujours l'admiration des nombreux clients de cette maison qui prend de jour en jour une importance plus grande.

M. Joseph Gadbois a vendu trois "E. M. P." dont une à M. Richard, de Joliette. On comprend facilement du reste que les "E. M. P." se vendent en aussi grande quantité, si l'on songe qu'une semblable voiture, munie d'un moteur de 30 chevaux et de tous les accessoires nécessaires pour voyager avec tout le confort moderne, ne coûte que \$1,350.00, aussi le gérant de la société "E. M. P." en ce moment à Montréal est-il enchevêtré des affaires faites depuis l'ouverture du salon.

Ce soir, rendez-vous des militaires au Manège Militaire. Quel de plus naturel? Nos officiers et nos militaires visiteront l'exposition d'autos, la haute société y sera dignement représentée.

T. M.

# LES OUVRIERS ET LE BILL DU TRAMWAY

Les ouvriers de Saint-Henri protestent contre le bill et demandent la municipalisation. — Discours de MM. Jos. Ainey, David Giroux, O. Proulx.

Les ouvriers ont entrepris de s'affirmer hautement sur la question des tramways et ils tiennent des assemblées populaires dans tous les quartiers de la ville. Hier soir, c'était au tour du quartier Saint-Henri, et M. l'échevin Letourneau n'était pas là.

L'assemblée s'ouvre sous la présidence de M. Sévigny et M. David Giroux, président du Conseil des Métiers et du Travail, adresse le premier la parole.

M. DAVID GIROUX

explique le but de la réunion qui est, dit-il, de protester énergiquement contre la passation du bill des tramways à la Législature, et les ouvriers de Montréal veulent montrer au tout-puissant maître de la Province, Sir Lomer Gouin, qu'ils ne veulent pas de bill des trusts. D'ailleurs, la question doit se régler à Montréal et non à Québec par les députés qui ne sont pas intéressés à cela.

« Nous avons eu cependant des détracteurs à Québec, et sans partager peut-être toutes les opinions de M. Henri Bourassa, je déclare que celui-ci a fait à la Législature un travail de géant ».

Remarque que ce bill ne stipule aucun avantage pour les employés et nul la garantie de sécurité d'avenir pour le public voyageur.

On a dit que toutes les classes de la société de Montréal demandent la loi nouvelle; eh bien en voici une qui n'en veut pas de ce bill, et je puis dire que parmi nous il n'y a pas de saucé à Robert.

M. LE COMMISSAIRE AINEY

M. Jos. Ainey renouvelle à peu près ses déclarations antérieures et il ajoute que des agents ont obtenu des signatures en faveur du projet par de fausses représentations, le parti ouvrier, lui aussi veut des signatures, mais des signatures libres et loyales données au grand jour.

M. Ainey énumère les avantages de la municipalisation en faveur de laquelle il se prononce de nouveau.

« Nous n'avons à voir aux intérêts financiers de la compagnie qui sont de réaliser le plus de bénéfices possibles en donnant le moins possible. Déjà la compagnie avait menacé la ville d'aller à Québec si elle n'obtenait pas du Conseil municipal une extension de franchise; et la compagnie était pressée dans ses négociations parce qu'elle voulait prendre le public par surprise. »

Nous avons à faire la lutte contre des millions, déclare M. Ainey, et nous sommes terriblement pauvres. Cela nous empêchera pas de faire le luttre jusqu'au bout, si nous n'obtenons rien à Québec, il est certain que nous aurons des meilleurs conditions de contrat à Montréal.

parle de la dérogation d'ouvriers qui sont allés à Québec et dont il faisait partie.

Pour sa part il a fait ce qu'il était possible de faire en face d'une députation gagnée d'avance à la cause du tramway. Tous les journaux sont également du côté des chars urbains, à la seule exception du "Herald" et du "Devoir", (la foule éclate en applaudissements). Le conseil de ville, également à l'exception d'un seul, était passé du même côté; avant l'assemblée du conseil de lundi après-midi. Les ouvriers seuls ont eu le courage de s'élever contre le projet et de continuer l'agitation commencée par le conseil de ville de Montréal.

Nous avons été témoins de la conduite du représentant de l'Association Immobilière qui s'est présenté comme bon libéral tout tremblant devant le premier ministre tout-puissant, priant humblement Sir Lomer Gouin d'accorder quelques faveurs à sa bonne ville de Montréal. Etait-ce des faveurs que nous allions demander ou des droits que nous devions sauvegarder?

Il est pénible, dit M. Proulx, qu'un bill aussi monstrueux soit présenté dans la province française du Dominion; certes, dans les provinces anglaises la compagnie n'aurait jamais osé faire une pareille démarche et elle n'aurait certainement pas été reçue comme elle l'a été à Québec.

Il ne reste plus qu'à faire sanctionner le bill par les serviteurs de la Législature, les membres du Conseil Législatif que l'on appelle les "irresponsables".

M. Proulx termine par un ardent appel au groupe des jeunes gens de se lancer dans l'étude des questions d'intérêt public.

LES RESOLUTIONS ADOPTÉES

Après les discours on adopte à l'unanimité et avec applaudissements la résolution suivante, proposée par M. G. Sévigny, appuyée par M. O. Proulx: « Que les citoyens et ouvriers du quartier Saint-Henri de Montréal protestent énergiquement contre le bill des Tramways et de toute extension de franchise; et demandent avec insistance que le service des Tramways soit municipalisé, ce qui est le seul moyen de délivrer la population de Montréal du joug des monopoles et des Trusts. »

« Qu'il soit résolu que cette assemblée réaffirme sa pleine confiance dans le camarade Ainey, représentant des ouvriers au Conseil de ville de Montréal. »

« Qu'il soit de plus résolu que les citoyens et ouvriers de Saint-Henri en feront part de leurs défenses de leurs intérêts et de ceux de la Ville par les quels ces membres de la Législature qui ont combattu jusqu'au bout et qui ont bien mérité du parti ouvrier et du peuple de Montréal. »

« Qu'il soit enfin résolu que copie de ces résolutions soit envoyée au Conseil Législatif, à l'Assemblée Législative, au Conseil des Villes de Montréal et aux journaux. »

M. O. PROULX

M. O. Proulx, du parti ouvrier, s'adresse surtout aux jeunes et leur demande de s'occuper activement à préparer leur avenir de citoyens libres. Il

## Contre le suffrage féminin

Toronto, 23.—Sir James Whitney a donné le coup de mort au bill de M. Studholme sur le suffrage des femmes, au grand désappointement des centaines de spectateurs qui avaient envahi les galeries parlementaires. La conduite du premier ministre n'a pas surpris les membres de la législature qui connaissent déjà les opinions de M. Whitney là-dessus. Ce dernier a fait un discours plein de vigueur, mais peu compromettant.

Plusieurs conservateurs se sont prononcés contre le projet, entre autres M. Donovan, député de Brockville qui prétend que nous avons bien assez du contingent d'étrangers qui se mêlent de notre politique sans y ajouter encore les femmes.

M. McKay, chef de l'opposition est d'avis que les femmes obtiendraient ce qu'elles demandent si elles faisaient plus de bruit, mais que leur lutte tranquille du présent leur sera d'un aussi grand utilité.

M. Proudfoot, partisan du vote féminin croit que le temps n'est peut-être pas venu de passer la loi du suffrage des femmes.

Le projet a été battu sur décision de la chambre et M. Studholme n'a pu réunir assez d'appui de la Chambre pour que le vote fut pris en deuxième lecture.

## A la Cour Suprême

SIR CHARLES FITZPATRICK FAIT L'ELOGE DU DEFUNT JUGE GIROUARD.

Ottawa, 23.— A l'ouverture de la Cour Suprême hier matin, Sir Charles Fitzpatrick juge en chef, en son nom et en celui de ses collègues, annonça la mort du juge Girouard.

L'hon. Wallace Nesbitt, C. R., de Toronto, a fait l'éloge du défunt au nom du Barreau.

Sir Charles Fitzpatrick s'est exprimé en ces termes: « C'est un triste devoir pour moi d'avoir à vous faire passer la levée de défunt de notre collègue, Notre collègue défunt était, par sa nomination, le plus ancien sur le banc de cette cour, et en lui, nous perdons un homme d'un jugement sûr et d'une expérience de beaucoup de valeur. Sa mort inattendue provoquera un profond regret non seulement dans la province de Québec où il comptait de nombreux amis, mais dans le Canada tout entier. Sa grande connaissance de la loi civile et son expérience très étendue comme avocat de causes commerciales, en faisant un membre très précieux dont les conseils avaient une inestimable valeur. »

« Sa carrière variée n'a été qu'une suite ininterrompue de succès. Au parlement il fit promptement sa marque comme représentant indépendant, sans peur et sans reproche, du peuple, et dans cette Cour il n'a jamais trahi les défiances que ses amis fondaient sur lui. »

« Fier de son origine française et sincère aux plus belles traditions de sa race, il était favorisé d'une largeur de vues peu commune et qui est un des attributs les plus appréciables d'un juge. »

« C'était son orgueil de conserver toujours un lien avec la littérature et la culture intellectuelle, et son nom est au bas de plusieurs volumes historiques et légaux qui lui survivront. »

## La neige coûte \$191,525

L'administration municipale a dépensé cette année, jusqu'à date, pour l'enlèvement des neiges et le nettoyage des trottoirs, la jolie somme de \$191,502.00.

La tempête d'hier nous a pris par surprise. Le printemps commençait et la température semblait au "beau fixe", quand hier matin, au réveil, la neige tombait en abondance. Les équipes d'ouvriers municipaux étaient déjà au travail quand la neige se mit à tomber. On suspendit le travail pendant deux heures, craignant que la neige se changeât en pluie, mais on dut à la fin faire tirer 220 traîneaux et quelque 500 hommes, qui se mirent à déblayer les chaussées et à nettoyer les trottoirs.

L'enlèvement des trottoirs a coûté jusqu'à date \$89,250 sur les \$100,000 affectés à ces fins. L'enlèvement des neiges dans les rues et dans le tramway a coûté \$83,252 et dans les autres rues, environ \$39,000. La neige a donc nécessité, en hiver, et ce n'est pas fini — une dépense de \$191,502.

## Deux hôpitaux nouveaux

Ottawa, 23.— Le conseil de ville de Hull vient de recevoir de M. J. M. Ross, d'Ottawa, une offre d'ériger un hôpital sur le chemin de Chelsea. Il demande à la ville d'acheter le terrain, d'exempter de taxes durant un certain nombre d'années, et de lui accorder une indemnité annuelle quelconque. A la prochaine assemblée du conseil de ville, on s'occupera de cette proposition, de même que de celle des Soeurs de la Providence, de Montréal, qui veulent construire un hôpital sur la propriété Champlain.

## Le flottage des billots

Ottawa, 23.— Le sénateur Edwards dit que la flotte des billots sur l'Ottawa, cette année sera en retard, à cause de l'épaisseur de la glace. La coupe du bois est hiver a été moins considérable que les années passées, et sera d'environ 500,000,000, de pieds.

## Train Spécial pour Empress

Quittera la gare Windsor à 8.25 p.m., jeudi, 23 mars, se rendant directement au débarcadère à Saint-Jean Ouest, pour passagers de première et seconde classe (ayant des billets de wagons-lits de première classe et de wagons-touristes) et qui doivent partir par l'Empress of Britain" R. M.S., vendredi, 24 mars. Des repas à la carte seront servis dans le wagon-buffet après 7.00 p.m.

## Quarantaine à Ottawa

Ottawa, 23.— Un cas de picote s'est déclaré dans les Melford Apartments, angle des rues Beale et Sparks. Comme résultat on a mis la maison en quarantaine, et une vingtaine de personnes sont là qui ne peuvent sortir de l'établissement.

# LA JANTE DEMONTABLE FISK

Ne peut coller ni gauchir  
La rouille ou la boue ne l'affecte pas.—Voyez-la à l'Exposition d'Autos

Aussi  
**CRAMPON FISK**  
et  
**PNEUS Quick Détachable**  
Seuls agents pour le Canada.

THE RUBBER TIRE WHEEL CO. Agence — W. P. KEARNEY — Gérant.  
Montréal, Toronto, St-Jean, Winnipeg, Calgary et Vancouver.

# LA BELLE VOITURE

## Voiture de Promenade Modèle Franklin "M"

"Une fois que l'on a la Franklin, on ne veut plus que celle-là"

Ces mots s'appliquent à tous les propriétaires d'une FRANKLIN. Et le nombre de ceux qui continuent à faire usage de la FRANKLIN d'année en année est plus considérable que le nombre de propriétaires de machines de n'importe quelle autre marque.

La raison de ce fait, c'est que les voitures FRANKLIN sont

### Recommandables, Confortables et Economiques

L'économie est une des caractéristiques que nous signalons. Le système de refroidissement par l'air est fourni en épargnant le poids d'un radiateur, de soupapes, de pièces d'ajustement, d'accessoires de plomberie et des complications de mécanisme qui en résultent. Cette diminution de poids épargne de la gazoline et de l'huile; et en même temps amoindrit l'effort des pneus en épargnant tout ennui.

La structure en bois de la FRANKLIN et ses ressorts elliptiques constituent les qualités mêmes d'une voiture de promenade.

Toutes les voitures FRANKLIN sont pourvues de pneus de grande dimension, et il arrive journellement de voir une voiture FRANKLIN rouler pendant toute une saison sans même recevoir une piqûre ou éprouver une perte d'air.

Voiture de promenade, Modèle "G", 18 C. V. . . . .	\$2,600
Voiture de promenade, Modèle "M", 25 C. V. . . . .	\$3,500
Voiture de promenade, Modèle "D", 38 C. V. . . . .	\$4,500
Voiture de promenade, à 7 passagers, Modèle "H", 48 C. V. 6 cylindres . . . . .	\$6,000

Des modèles de ces voitures sont exhibés à l'exposition de Voitures et de Bateaux Automobiles de Montréal à la Salle de Manège, rue Craig, cette semaine.

# THE MOTOR IMPORT Co. OF CANADA, LIMITED

Autrefois, The Wilson Bros. Motor Company Limited

ENTREPOTS: Edifice du Forum, angle de la rue Ste-Catherine et de l'ave. Atwater, Montréal, P. Q.

Tél. Up. 2600.—Raccordement Privé.

## La ville dégage sa responsabilité

LES AVOCATS FONT RAPPORT QU'ELLE N'EST PAS A BLAMER A CAUSE DU MANQUE DE PRESSION D'EAU LORS DE L'INCENDIE DE L'ACADEMIE DU BOU. LEVARD SAINT-JOSEPH.

Les avocats de la Ville font rapport que celle-ci ne peut être tenue responsable du manque de pression d'eau lors de l'incendie de l'Académie de boulevard Saint-Joseph, mais que toute la responsabilité en retombe sur la Montreal Water & Power Company. Par contre, elle prétend que la Ville est seule responsable parce que les conduites principales ne lui appartiennent pas, mais qu'elles sont la propriété de Montréal qui en est devenue propriétaire en s'annexant Ville Saint-Louis. Les commissaires feront rapport au Conseil en conformité avec l'opinion des avocats.

### Après le mal les excuses

Après force discussion, les Etudiants de McGill sont arrivés à une entente au sujet de l'incident Sifton, lundi soir. On se rappelle que plusieurs des sous-gradés de l'université ont malmené tant soit peu l'ex-ministre au moment où il se rendait au Windsor pour y prononcer son discours contre la réciprocité. Ils ont adopté une résolution par laquelle ils adresseront leurs excuses à M. Sifton.

Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité Limitée). Henri Bourassa, directeur-gérant.

# LA VIE SPORTIVE

## LES WANDERERS A BOSTON

### Nos Montréalais font excellente figure et triomphent des Ottawa. — Taylor joue avec les champions

Boston, 23. — Spécial au "Devoir". — Les Wanderers ont gagné la première partie d'une série de deux pour une bourse de \$2,500.00. Les Ottawa, malgré Fred. Taylor, des Renfrews, n'ont pu éviter la défaite par un score de 7 à 5.

Le jeu individuel a été brillant, mais néfaste aux champions.

Le joueur a joué une superbe partie. La première période fut la plus scientifique.

Sommaire:

Wanderers	Ottawa
Hern	But
Johnson	Point
Gardner	Convert
	Rover
	Darragh

Russell Centre Walsh Kerr  
Small Droits Rigby  
—Score—Wanderers, 7; Ottawa, 5.  
Points enregistrés, par période:  
Wanderers, 6:50; Hyland, 8:50; Gardner, 9:50; Small, 10:45; Ross, 15:05; Ridpath, 18:35.  
—Score—Wanderers, 14:05; Ottawa, 14:05.  
—Score—Wanderers, 14:05; Ottawa, 14:05.  
—Score—Wanderers, 14:05; Ottawa, 14:05.  
Punitions—Shore, Hyland, Russell, Arbitre, W. C. Russell, New-York, assistant, Lester Patrick, Nelson, C. A. Chronométrateur—Sullivan, Montréal, et Hogan, Boston.  
Temps—3 périodes de 20 minutes.

## Le Billard

M. MENARD, CHAMPION.

Hier soir, au tournoi de la M.A.A.A., M. Ménard du Cercle de Billard Canadien, a mis son adversaire M. Shaw absolument hors concours en le battant par 129 points.

M. Ménard a débuté par un jeu très heureux et des séries de 11, 15 puis 37 points, enregistrant ses cent points avec même que M. Shaw ait une quarantaine de points.

more, Stilenfit, 105; Hynicka, Lady of Palms, Ganya, Yankee Loftus, Nannie McDee, 107; Tilford, Thomas Little Dutch, 110; Auto Maid, Irish Town, 112.

2ème course, à réclamer, chevaux de 3 ans, 6 furlongs; Outcast, 103; Deceivable, Myrtle Marion, Sugar Lupe, 104; Kinnelon, Earl Scuff, 106; Colletta, Bay Erin, Eastern Star, Edna Collins, 107; Oakley, Gold Wick, Barney Igoe, 109; Americaner, Sam Matthews, Semiquaver, 112.

3ème course, chevaux de 3 ans, 7 furlongs; Jim L., 104; Mazie, 107; Impryt, 110; Dr Duennier, Governor Gray, 112.

## Le Turf

OZANA GAGNE

Jack-sonville, 23.—Ozana est la surprise de la journée d'aujourd'hui. Elle a battu Byrnie de l'admirablement conduit.

Sommaire

1ère course, à réclamer, chevaux de 2 ans et plus, 1 mile et 70 verges; 1. Ozana, 115; Byrnie, 2 à 1 au pair, 2 à 5; 2. High Brown, 110; Koerner, 6 à 5; 3. G. A. 5; 4. Nello, 105; 5. Grass, 9 à 1, 6 à 1, 2 à 1.

Temps: 52.25; Arany, 52.50; Walter, Day Max, Saucy, Terrible Boy, Maxvintus, Auto Maid, Phiant, Fred, Hall ont aussi couru.

2ème course, à réclamer, chevaux de 3 ans, 5 furlongs; 1er, Decey, 107; Loftus, 5 à 2; 2. 6 à 5; 2e, Evian, 112; Koerner, 6 à 1; 3. à 2 au pair; 3e, Myrtle Marion, 112; Burton, 15 à 1; 4. à 1; 5. à 1; 6. à 1; 7. à 1; 8. à 1; 9. à 1; 10. à 1; 11. à 1; 12. à 1; 13. à 1; 14. à 1; 15. à 1; 16. à 1; 17. à 1; 18. à 1; 19. à 1; 20. à 1; 21. à 1; 22. à 1; 23. à 1; 24. à 1; 25. à 1; 26. à 1; 27. à 1; 28. à 1; 29. à 1; 30. à 1; 31. à 1; 32. à 1; 33. à 1; 34. à 1; 35. à 1; 36. à 1; 37. à 1; 38. à 1; 39. à 1; 40. à 1; 41. à 1; 42. à 1; 43. à 1; 44. à 1; 45. à 1; 46. à 1; 47. à 1; 48. à 1; 49. à 1; 50. à 1; 51. à 1; 52. à 1; 53. à 1; 54. à 1; 55. à 1; 56. à 1; 57. à 1; 58. à 1; 59. à 1; 60. à 1; 61. à 1; 62. à 1; 63. à 1; 64. à 1; 65. à 1; 66. à 1; 67. à 1; 68. à 1; 69. à 1; 70. à 1; 71. à 1; 72. à 1; 73. à 1; 74. à 1; 75. à 1; 76. à 1; 77. à 1; 78. à 1; 79. à 1; 80. à 1; 81. à 1; 82. à 1; 83. à 1; 84. à 1; 85. à 1; 86. à 1; 87. à 1; 88. à 1; 89. à 1; 90. à 1; 91. à 1; 92. à 1; 93. à 1; 94. à 1; 95. à 1; 96. à 1; 97. à 1; 98. à 1; 99. à 1; 100. à 1; 101. à 1; 102. à 1; 103. à 1; 104. à 1; 105. à 1; 106. à 1; 107. à 1; 108. à 1; 109. à 1; 110. à 1; 111. à 1; 112. à 1; 113. à 1; 114. à 1; 115. à 1; 116. à 1; 117. à 1; 118. à 1; 119. à 1; 120. à 1; 121. à 1; 122. à 1; 123. à 1; 124. à 1; 125. à 1; 126. à 1; 127. à 1; 128. à 1; 129. à 1; 130. à 1; 131. à 1; 132. à 1; 133. à 1; 134. à 1; 135. à 1; 136. à 1; 137. à 1; 138. à 1; 139. à 1; 140. à 1; 141. à 1; 142. à 1; 143. à 1; 144. à 1; 145. à 1; 146. à 1; 147. à 1; 148. à 1; 149. à 1; 150. à 1; 151. à 1; 152. à 1; 153. à 1; 154. à 1; 155. à 1; 156. à 1; 157. à 1; 158. à 1; 159. à 1; 160. à 1; 161. à 1; 162. à 1; 163. à 1; 164. à 1; 165. à 1; 166. à 1; 167. à 1; 168. à 1; 169. à 1; 170. à 1; 171. à 1; 172. à 1; 173. à 1; 174. à 1; 175. à 1; 176. à 1; 177. à 1; 178. à 1; 179. à 1; 180. à 1; 181. à 1; 182. à 1; 183. à 1; 184. à 1; 185. à 1; 186. à 1; 187. à 1; 188. à 1; 189. à 1; 190. à 1; 191. à 1; 192. à 1; 193. à 1; 194. à 1; 195. à 1; 196. à 1; 197. à 1; 198. à 1; 199. à 1; 200. à 1; 201. à 1; 202. à 1; 203. à 1; 204. à 1; 205. à 1; 206. à 1; 207. à 1; 208. à 1; 209. à 1; 210. à 1; 211. à 1; 212. à 1; 213. à 1; 214. à 1; 215. à 1; 216. à 1; 217. à 1; 218. à 1; 219. à 1; 220. à 1; 221. à 1; 222. à 1; 223. à 1; 224. à 1; 225. à 1; 226. à 1; 227. à 1; 228. à 1; 229. à 1; 230. à 1; 231. à 1; 232. à 1; 233. à 1; 234. à 1; 235. à 1; 236. à 1; 237. à 1; 238. à 1; 239. à 1; 240. à 1; 241. à 1; 242. à 1; 243. à 1; 244. à 1; 245. à 1; 246. à 1; 247. à 1; 248. à 1; 249. à 1; 250. à 1; 251. à 1; 252. à 1; 253. à 1; 254. à 1; 255. à 1; 256. à 1; 257. à 1; 258. à 1; 259. à 1; 260. à 1; 261. à 1; 262. à 1; 263. à 1; 264. à 1; 265. à 1; 266. à 1; 267. à 1; 268. à 1; 269. à 1; 270. à 1; 271. à 1; 272. à 1; 273. à 1; 274. à 1; 275. à 1; 276. à 1; 277. à 1; 278. à 1; 279. à 1; 280. à 1; 281. à 1; 282. à 1; 283. à 1; 284. à 1; 285. à 1; 286. à 1; 287. à 1; 288. à 1; 289. à 1; 290. à 1; 291. à 1; 292. à 1; 293. à 1; 294. à 1; 295. à 1; 296. à 1; 297. à 1; 298. à 1; 299. à 1; 300. à 1; 301. à 1; 302. à 1; 303. à 1; 304. à 1; 305. à 1; 306. à 1; 307. à 1; 308. à 1; 309. à 1; 310. à 1; 311. à 1; 312. à 1; 313. à 1; 314. à 1; 315. à 1; 316. à 1; 317. à 1; 318. à 1; 319. à 1; 320. à 1; 321. à 1; 322. à 1; 323. à 1; 324. à 1; 325. à 1; 326. à 1; 327. à 1; 328. à 1; 329. à 1; 330. à 1; 331. à 1; 332. à 1; 333. à 1; 334. à 1; 335. à 1; 336. à 1; 337. à 1; 338. à 1; 339. à 1; 340. à 1; 341. à 1; 342. à 1; 343. à 1; 344. à 1; 345. à 1; 346. à 1; 347. à 1; 348. à 1; 349. à 1; 350. à 1; 351. à 1; 352. à 1; 353. à 1; 354. à 1; 355. à 1; 356. à 1; 357. à 1; 358. à 1; 359. à 1; 360. à 1; 361. à 1; 362. à 1; 363. à 1; 364. à 1; 365. à 1; 366. à 1; 367. à 1; 368. à 1; 369. à 1; 370. à 1; 371. à 1; 372. à 1; 373. à 1; 374. à 1; 375. à 1; 376. à 1; 377. à 1; 378. à 1; 379. à 1; 380. à 1; 381. à 1; 382. à 1; 383. à 1; 384. à 1; 385. à 1; 386. à 1; 387. à 1; 388. à 1; 389. à 1; 390. à 1; 391. à 1; 392. à 1; 393. à 1; 394. à 1; 395. à 1; 396. à 1; 397. à 1; 398. à 1; 399. à 1; 400. à 1; 401. à 1; 402. à 1; 403. à 1; 404. à 1; 405. à 1; 406. à 1; 407. à 1; 408. à 1; 409. à 1; 410. à 1; 411. à 1; 412. à 1; 413. à 1; 414. à 1; 415. à 1; 416. à 1; 417. à 1; 418. à 1; 419. à 1; 420. à 1; 421. à 1; 422. à 1; 423. à 1; 424. à 1; 425. à 1; 426. à 1; 427. à 1; 428. à 1; 429. à 1; 430. à 1; 431. à 1; 432. à 1; 433. à 1; 434. à 1; 435. à 1; 436. à 1; 437. à 1; 438. à 1; 439. à 1; 440. à 1; 441. à 1; 442. à 1; 443. à 1; 444. à 1; 445. à 1; 446. à 1; 447. à 1; 448. à 1; 449. à 1; 450. à 1; 451. à 1; 452. à 1; 453. à 1; 454. à 1; 455. à 1; 456. à 1; 457. à 1; 458. à 1; 459. à 1; 460. à 1; 461. à 1; 462. à 1; 463. à 1; 464. à 1; 465. à 1; 466. à 1; 467. à 1; 468. à 1; 469. à 1; 470. à 1; 471. à 1; 472. à 1; 473. à 1; 474. à 1; 475. à 1; 476. à 1; 477. à 1; 478. à 1; 479. à 1; 480. à 1; 481. à 1; 482. à 1; 483. à 1; 484. à 1; 485. à 1; 486. à 1; 487. à 1; 488. à 1; 489. à 1; 490. à 1; 491. à 1; 492. à 1; 493. à 1; 494. à 1; 495. à 1; 496. à 1; 497. à 1; 498. à 1; 499. à 1; 500. à 1; 501. à 1; 502. à 1; 503. à 1; 504. à 1; 505. à 1; 506. à 1; 507. à 1; 508. à 1; 509. à 1; 510. à 1; 511. à 1; 512. à 1; 513. à 1; 514. à 1; 515. à 1; 516. à 1; 517. à 1; 518. à 1; 519. à 1; 520. à 1; 521. à 1; 522. à 1; 523. à 1; 524. à 1; 525. à 1; 526. à 1; 527. à 1; 528. à 1; 529. à 1; 530. à 1; 531. à 1; 532. à 1; 533. à 1; 534. à 1; 535. à 1; 536. à 1; 537. à 1; 538. à 1; 539. à 1; 540. à 1; 541. à 1; 542. à 1; 543. à 1; 544. à 1; 545. à 1; 546. à 1; 547. à 1; 548. à 1; 549. à 1; 550. à 1; 551. à 1; 552. à 1; 553. à 1; 554. à 1; 555. à 1; 556. à 1; 557. à 1; 558. à 1; 559. à 1; 560. à 1; 561. à 1; 562. à 1; 563. à 1; 564. à 1; 565. à 1; 566. à 1; 567. à 1; 568. à 1; 569. à 1; 570. à 1; 571. à 1; 572. à 1; 573. à 1; 574. à 1; 575. à 1; 576. à 1; 577. à 1; 578. à 1; 579. à 1; 580. à 1; 581. à 1; 582. à 1; 583. à 1; 584. à 1; 585. à 1; 586. à 1; 587. à 1; 588. à 1; 589. à 1; 590. à 1; 591. à 1; 592. à 1; 593. à 1; 594. à 1; 595. à 1; 596. à 1; 597. à 1; 598. à 1; 599. à 1; 600. à 1; 601. à 1; 602. à 1; 603. à 1; 604. à 1; 605. à 1; 606. à 1; 607. à 1; 608. à 1; 609. à 1; 610. à 1; 611. à 1; 612. à 1; 613. à 1; 614. à 1; 615. à 1; 616. à 1; 617. à 1; 618. à 1; 619. à 1; 620. à 1; 621. à 1; 622. à 1; 623. à 1; 624. à 1; 625. à 1; 626. à 1; 627. à 1; 628. à 1; 629. à 1; 630. à 1; 631. à 1; 632. à 1; 633. à 1; 634. à 1; 635. à 1; 636. à 1; 637. à 1; 638. à 1; 639. à 1; 640. à 1; 641. à 1; 642. à 1; 643. à 1; 644. à 1; 645. à 1; 646. à 1; 647. à 1; 648. à 1; 649. à 1; 650. à 1; 651. à 1; 652. à 1; 653. à 1; 654. à 1; 655. à 1; 656. à 1; 657. à 1; 658. à 1; 659. à 1; 660. à 1; 661. à 1; 662. à 1; 663. à 1; 664. à 1; 665. à 1; 666. à 1; 667. à 1; 668. à 1; 669. à 1; 670. à 1; 671. à 1; 672. à 1; 673. à 1; 674. à 1; 675. à 1; 676. à 1; 677. à 1; 678. à 1; 679. à 1; 680. à 1; 681. à 1; 682. à 1; 683. à 1; 684. à 1; 685. à 1; 686. à 1; 687. à 1; 688. à 1; 689. à 1; 690. à 1; 691. à 1; 692. à 1; 693. à 1; 694. à 1; 695. à 1; 696. à 1; 697. à 1; 698. à 1; 699. à 1; 700. à 1; 701. à 1; 702. à 1; 703. à 1; 704. à 1; 705. à 1; 706. à 1; 707. à 1; 708. à 1; 709. à 1; 710. à 1; 711. à 1; 712. à 1; 713. à 1; 714. à 1; 715. à 1; 716. à 1; 717. à 1; 718. à 1; 719. à 1; 720. à 1; 721. à 1; 722. à 1; 723. à 1; 724. à 1; 725. à 1; 726. à 1; 727. à 1; 728. à 1; 729. à 1; 730. à 1; 731. à 1; 732. à 1; 733. à 1; 734. à 1; 735. à 1; 736. à 1; 737. à 1; 738. à 1; 739. à 1; 740. à 1; 741. à 1; 742. à 1; 743. à 1; 744. à 1; 745. à 1; 746. à 1; 747. à 1; 748. à 1; 749. à 1; 750. à 1; 751. à 1; 752. à 1; 753. à 1; 754. à 1; 755. à 1; 756. à 1; 757. à 1; 758. à 1; 759. à 1; 760. à 1; 761. à 1; 762. à 1; 763. à 1; 764. à 1; 765. à 1; 766. à 1; 767. à 1; 768. à 1; 769. à 1; 770. à 1; 771. à 1; 772. à 1; 773. à 1; 774. à 1; 775. à 1; 776. à 1; 777. à 1; 778. à 1; 779. à 1; 780. à 1; 781. à 1; 782. à 1; 783. à 1; 784. à 1; 785. à 1; 786. à 1; 787. à 1; 788. à 1; 789. à 1; 790. à 1; 791. à 1; 792. à 1; 793. à 1; 794. à 1; 795. à 1; 796. à 1; 797. à 1; 798. à 1; 799. à 1; 800. à 1; 801. à 1; 802. à 1; 803. à 1; 804. à 1; 805. à 1; 806. à 1; 807. à 1; 808. à 1; 809. à 1; 810. à 1; 811. à 1; 812. à 1; 813. à 1; 814. à 1; 815. à 1; 816. à 1; 817. à 1; 818. à 1; 819. à 1; 820. à 1; 821. à 1; 822. à 1; 823. à 1; 824. à 1; 825. à 1; 826. à 1; 827. à 1; 828. à 1; 829. à 1; 830. à 1; 831. à 1; 832. à 1; 833. à 1; 834. à 1; 835. à 1; 836. à 1; 837. à 1; 838. à 1; 839. à 1; 840. à 1; 841. à 1; 842. à 1; 843. à 1; 844. à 1; 845. à 1; 846. à 1; 847. à 1; 848. à 1; 849. à 1; 850. à 1; 851. à 1; 852. à 1; 853. à 1; 854. à 1; 855. à 1; 856. à 1; 857. à 1; 858. à 1; 859. à 1; 860. à 1; 861. à 1; 862. à 1; 863. à 1; 864. à 1; 865. à 1; 866. à 1; 867. à 1; 868. à 1; 869. à 1; 870. à 1; 871. à 1; 872. à 1; 873. à 1; 874. à 1; 875. à 1; 876. à 1; 877. à 1; 878. à 1; 879. à 1; 880. à 1; 881. à 1; 882. à 1; 883. à 1; 884. à 1; 885. à 1; 886. à 1; 887. à 1; 888. à 1; 889. à 1; 890. à 1; 891. à 1; 892. à 1; 893. à 1; 894. à 1; 895. à 1; 896. à 1; 897. à 1; 898. à 1; 899. à 1; 900. à 1; 901. à 1; 902. à 1; 903. à 1; 904. à 1; 905. à 1; 906. à 1; 907. à 1; 908. à 1; 909. à 1; 910. à 1; 911. à 1; 912. à 1; 913. à 1; 914. à 1; 915. à 1; 916. à 1; 917. à 1; 918. à 1; 919. à 1; 920. à 1; 921. à 1; 922. à 1; 923. à 1; 924. à 1; 925. à 1; 926. à 1; 927. à 1; 928. à 1; 929. à 1; 930. à 1; 931. à 1; 932. à 1; 933. à 1; 934. à 1; 935. à 1; 936. à 1; 937. à 1; 938. à 1; 939. à 1; 940. à 1; 941. à 1; 942. à 1; 943. à 1; 944. à 1; 945. à 1; 946. à 1; 947. à 1; 948. à 1; 949. à 1; 950. à 1; 951. à 1; 952. à 1; 953. à 1; 954. à 1; 955. à 1; 956. à 1; 957. à 1; 958. à 1; 959. à 1; 960. à 1; 961. à 1; 962. à 1; 963. à 1; 964. à 1; 965. à 1; 966. à 1; 967. à 1; 968. à 1; 969. à 1; 970. à 1; 971. à 1; 972. à 1; 973. à 1; 974. à 1; 975. à 1; 976. à 1; 977. à 1; 978. à 1; 979. à 1; 980. à 1; 981. à 1; 982. à 1; 983. à 1; 984. à 1; 985. à 1; 986. à 1; 987. à 1; 988. à 1; 989. à 1; 990. à 1; 991. à 1; 992. à 1; 993. à 1; 994. à 1; 995. à 1; 996. à 1; 997. à 1; 998. à 1; 999. à 1; 1000. à 1; 1001. à 1; 1002. à 1; 1003. à 1; 1004. à 1; 1005. à 1; 1006. à 1; 1007. à 1; 1008. à 1; 1009. à 1; 1010. à 1; 1011. à 1; 1012. à 1; 1013. à 1; 1014. à 1; 1015. à 1; 1016. à 1; 1017. à 1; 1018. à 1; 1019. à 1; 1020. à 1; 1021. à 1; 1022. à 1; 1023. à 1; 1024. à 1; 1025. à 1; 1026. à 1; 1027. à 1; 1028. à 1; 1029. à 1; 1030. à 1; 1031. à 1; 1032. à 1; 1033. à 1; 1034. à 1; 1035. à 1; 1036. à 1; 1037. à 1; 1038. à 1; 1039. à 1; 1040. à 1; 1041. à 1; 1042. à 1; 1043. à 1; 1044. à 1; 1045. à 1; 1046. à 1; 1047. à 1; 1048. à 1; 1049. à 1; 1050. à 1; 1051. à 1; 1052. à 1; 1053. à 1; 1054. à 1; 1055. à 1; 1056. à 1; 1057. à 1; 1058. à 1; 1059. à 1; 1060. à 1; 1061. à 1; 1062. à 1; 1063. à 1; 1064. à 1; 1065. à 1; 1066. à 1; 1067. à 1; 1068. à 1; 1069. à 1; 1070. à 1; 1071. à 1; 1072. à 1; 1073. à 1; 1074. à 1; 1075. à 1; 1076. à 1; 1077. à 1; 1078. à 1; 1079. à 1; 1080. à 1; 1081. à 1; 1082. à 1; 1083. à 1; 1084. à 1; 1085. à 1; 1086. à 1; 1087. à 1; 1088. à 1; 1089. à 1; 1090. à 1; 1091. à 1; 1092. à 1; 1093. à 1; 1094. à 1; 1095. à 1; 1096. à 1; 1097. à 1; 1098. à 1; 1099. à 1; 1100. à 1; 1101. à 1; 1102. à 1; 1103. à 1; 1104. à 1; 1105. à 1; 1106. à 1; 1107. à 1; 1108. à 1; 1109. à 1; 1110. à 1; 1111. à 1; 1112. à 1; 1113. à 1; 1114. à 1; 1115. à 1; 1116. à 1; 1117. à 1; 1118. à 1; 1119. à 1; 1120. à 1; 1121. à 1; 1122. à 1; 1123. à 1; 1124. à 1; 1125. à 1; 1126. à 1; 1127. à 1; 1128. à 1; 1129. à 1; 1130. à 1; 1131. à 1; 1132. à 1; 1133. à 1; 1134. à 1; 1135. à 1; 1136. à 1; 1137. à 1; 1138. à 1; 1139. à 1; 1140. à 1; 1141. à 1; 1142. à 1; 1143. à 1; 1144. à 1; 1145. à 1; 1146. à 1; 1147. à 1; 1148. à 1; 1149. à 1; 1150. à 1; 1151. à 1; 1152. à 1; 1153. à 1; 1154. à 1; 1155. à 1; 1156. à 1; 1157. à 1; 1158. à 1; 1159. à 1; 1160. à 1; 1161. à 1; 1162. à 1; 1163. à 1; 1164. à 1; 1165. à 1; 1166. à 1; 1167. à 1; 1168. à 1; 1169. à 1; 1170. à 1; 1171. à 1; 1172. à 1; 1173. à 1; 1174. à 1; 1175. à 1; 1176.

AU SOMMET
Véritables Courroies Tan-
nées au Chêne
Chaque Courroie est Garantie
D. K. McLAREN, Limitée,
309-311 RUE CRAIG OUEST.
Main 4904-4905.

CALENDRIER
VENDREDI, LE 24 MARS 1911
Cinq Plais de Notre-Seigneur.
Lever du soleil: 5 h. 57; coucher du
soleil: 6 h. 12. Lever de la lune: 2 h.
23 (m.); coucher de la lune: 11 h. 25
(m.).
Dernier quartier.

TEMPERATURE
Bulletin d'après le thermomètre de
Heann & Harrison, 10-12 rue Notre-
Dame Est.
R. de MESLE, Gérant.
Aujourd'hui maximum: 20
Même date l'an dernier: 18
Aujourd'hui minimum: 18
Même date l'an dernier: 15

CE SOIR
SEANCES ET REUNIONS:
—Salle Stanley: Grand Euclyse donné
par le Cercle Saint-Jean-Baptiste de
l'Alliance Nationale sous le patronage
de Son Honneur le maire Guerin.
—Au Temple du Travail: Saules No 2.
Conseil en construction.

AVIS
Ceux de nos amis qui pourraient, à
un prix raisonnable, disposer des nu-
méros suivants du "Nationaliste",
nous obligeraient beaucoup. S'il vous
plaît en informer immédiatement l'ad-
ministration du "Nationaliste", 71a
Saint-Jacques, Montréal.
1ère année:
No 2, daté 13 mars 1904.
No 8, daté 24 avril 1904.
No 9, daté 1er mai 1904.
No 47, daté 29 janvier 1905.
No 50, daté 12 février 1905.
48ème année:
No 4, daté 17 mars 1907.
No 5, daté 24 mars 1907.
No 29, daté 8 septembre 1907.

Le nouveau délégué
papal au Canada
Ottawa, 23. — Mgr Sladki, le nouveau
délégué papal au Canada, arrivera à Ot-
tawa demain soir, à sept heures, à la
gare Centrale. Il sera accompagné par
le clergé d'Ottawa, et se rendra à la
Basilique où, à 7 h. 30, il y aura ré-
ception.
Mgr Gauthier sollicitera la bienvenue
au délégué, qui répondra en anglais et
en français. Il y aura ensuite bénédic-
tion du Saint-Sacrement. Samedi après-
midi, il y aura réception à l'Archevêché
de 3 à 5 heures.

Mort de M. R. W. Dillon
Ottawa, 23. — R. W. Dillon, sous-secré-
taire du ministère des Travaux Publics,
est mort ce matin des suites d'une opé-
ration chirurgicale. Il était âgé de 48
ans. M. Dillon faisait partie du service
civil depuis trois ans seulement.

Les funérailles du
juge Girouard
Les funérailles du juge Girouard au-
ront lieu demain à Ottawa.
La dépouille mortelle sera ensuite
transportée à Montréal par le train de
3 heures 30, et, sur permission spé-
ciale de S. G. Monseigneur Bruchési,
sera déposée dans la crypte de la ca-
thédrale durant toute la nuit.
Samedi matin, à la cathédrale, sera
chanté, à 9 heures 30, un libre au-
quel l'archevêque de Montréal prési-
dera.
Le corps sera ensuite transporté au
cimetière de la Côte des Neiges, où au-
ra lieu l'inhumation.
Les membres de la magistrature et
du barreau sont invités à assister en
corps, ainsi que tous les amis du dé-
funt juge.

Convocation
des Georges
UN SEUL HOMME SE REND AU
LIEU DE REUNION... ET IL
S'APPELLE ALFRED.
London, Ont., 23. — Une convoca-
tion de toutes les personnes de London
portant le prénom de Georges, convoca-
tion faite par le maire de London, a
été un vaste fiasco. Le seul homme
qui s'y soit rendu est M. Beattie et il
s'appelle Fred.

L'échevin Leclair
dans le deuil
M. Noël Leclair, représentant du
quartier Saint-Jean-Baptiste au con-
seil municipal, a eu la douleur de per-
dre sa femme, Marie Leclair, archa-
naut, décédée hier matin, à l'âge de
48 ans, après une longue maladie. Les
funérailles auront lieu vendredi matin,
en l'église Saint-Jean-Baptiste.

DECES A MONTREAL
Hector, 1 m., ent. d'OMER LABERGE,
journalier, r. Guy, 139; r. Ste-Catherine,
NEEL, 41 a., tailleur, r. Ste-Catherine,
301; Mme Rose-ANNE PICHONNE, 37
ans, ent. de M. J. LACROIX, 474;
Alexandre BOURSIER, journalier, r. Chris-
tophe-Colomb, 2020; Joseph FOURNIER,
46 a., ciseleur, r. Duroch, 509;
DEPATIE, 79 a., journalier, r. Pléville,
139; Scolastique SAUCIER, 78 ans,
ent. de Jos. CHARBONNEAU, menuisier,
r. Mont-Royal, 432; Alphonse, 9 a.,
ent. de Jos. CHARBONNEAU, menuisier,
r. Pierre, r. Ontario, 1812; Germain,
5 a., ent. de Gaudin LEBLANC, méca-
nicien, r. Panet, 632; Jeanne, 2 m., ent.
de Rodolphe CAUCHON, journalier, Ste
Ave., 325; Rosemont; Roger LESSARD,
82 a., rentier, r. Vallée-Lacroix, 474;
Albert-Louis DESMARIS, 51 a., bar-
bier, r. Marie-Anne, 758; Léon, 10 m.,
ent. de Sophie LAFITTE, menuisier, r.
Aylwin, 429; Maurice, 6 m., ent. de Wil-
liam AUBIN, télégraphiste, r. Eplandale,
1587; Dorville, 36 ans, femme
de Félix CLAVETTE, comptable, r. Ber-
ri, 701.

BEAU TERRAIN A VENDRE
50 x 100 à Boreaux, sur la rue Roy,
entre les rues Champlain et Salisbury.
Vendré à la première offre raisonnable.
ARTHUR VALLÉ-LACROIX,
474, rue St-Jacques, 1880 rue Saint-Paul.
Téléphone, Main 907.

L'AFFAIRE BLONDIN-LACOTOT

Le brouillon sur lequel était inscrite la quantité de peinture em-
ployée chez M. Lanctot est disparu.—Les plaintes faites du mi-
nistre de la marine ont été communiquées au député de
Richelieu.—MM. J. B. Pagé, Napoléon Joseph Badeau,
Joseph A. Proulx, Cuthbert Champagne, H. A. Ter-
reault, A. Cayer, Normand Massé, sont entendus

LE TEMOIGNAGE DE L'HON. M. BRODEUR

Ottawa, 23. — A la reprise de l'en-
quête Lanctot, devant le Comité des
privileges et élections ce matin, J. B.
Pagé est de nouveau entendu.
M. McDougall interroge. — Avez-
vous préparé depuis l'ajournement, un
état de compte du temps des hommes
d'après votre petit livre de poche?
—Oui, monsieur. (Il le produit). La
désignation des travaux exécutés chez
M. Lanctot est indiquée dans le bas de
cet état de compte.
—Vous entrez la peinture sur un ar-
doise?
—Celle du gouvernement, oui; celle
de M. Lanctot était entrée sur un
brouillon.

LE MINISTRE DE LA MARINE

Le ministre de la marine, M. Bro-
deur, est ensuite entendu.
M. McDougall. — Avez-vous reçu
des plaintes au sujet de cette affaire?
—A quelles dates?
—Je vous produirai les lettres so-
rapportant à cette affaire.
—Qu'avez-vous fait de ces plaintes?
—Je les ai référées à M. Lanctot.
—Avez-vous eu une réponse de M.
Lanctot?
—Oui, M. Lanctot admettait qu'il
avait employé des peintres et de la
peinture du gouvernement, mais il
ajoutait qu'il avait payé en entier;
dans cette réponse, le député alléguait
que M. Lamoureux était l'instigateur
des accusations et qu'il avait tenté de
le faire chanter.

M. NAPOLEON BADEAU

M. Napoléon Badeau, est le témoin
suivant. Il est à l'emploi du service de
la marine depuis 43 ans. Il est actuelle-
ment surintendant de la construction
de Sorel.
M. McDougall veut savoir si M.
Lanctot a demandé des hommes au té-
moin et M. Laflamme s'objecte forte-
ment. Ce dernier dit que seuls les pein-
tres et la peinture sont en cause et
qu'on doit s'en tenir aux accusations.
M. McDougall. — Vous avez
aussi des journalistes, je veux savoir
s'il n'y a pas eu d'autres ouvriers.
Après un court débat, le président
dit que la question est permise, si le
témoin répond qu'il a envoyé des hom-
mes chez Lanctot.

M. CUTHBERT CHAMPAGNE

M. Cuthbert Champagne prend en-
suite place au fauteuil, il est, lui aussi,
à l'emploi du gouvernement à Sorel, en
qualité de charpentier et de peintre.
—Vous étiez le peintre des hommes
mentionnés sur le compte de \$375,627?
—Oui.
—Avez-vous reçu instruction de mar-
quer leur temps lorsqu'ils étaient ab-
sents?
—Oui, de M. Pagé, lorsque ces hom-
mes travaillaient en dehors du gouver-
nement.
—Champagne vous a-t-il donné les
mêmes instructions?
—Non.

M. H. A. TERREAU

M. Henri Auguste Terreault, assis-
tant-directeur aux chantiers maritimes
de Sorel, est le témoin suivant.
M. McDougall. — Avez-vous eu
connaissance que des hommes du gou-
vernement ont travaillé chez M. Lanctot
de Juin à Novembre 1910, et que des
matériaux ont été fournis à M.
Lanctot?
—Non.
—Quand avez-vous eu connais-
sance?
—Après avoir entendu parler d'un
chèque vers le mois de novembre.
Le témoin explique, lui aussi, que
les travaux portent un numéro d'ar-
dre. Ces exécutés chez le député n'en
avaient pas.

M. A. CAYER

—Avez-vous aidé à M. Lanctot dans
son déménagement de la rue King à la
rue Georges?

Les Assises
Criminelles

LES ITALIENS ET LE RESPECT DE
LA LOI.
Le procès de Pasquale Bianca, accusé
de voies de fait graves sur la per-
sonne d'Antonio Marinetti, s'est ter-
miné hier par la condamnation de l'accu-
sé.
L'hon. juge Lavigne, au cours de sa
charge au jury, a dit que certains
italiens ne savaient pas beaucoup ce
qu'est de respecter la loi. Sa
Seigneurie a ajouté qu'il fallait un
nouvel exemple et a engagé le jury à
se prononcer sur la culpabilité évi-
dente du prévenu. Les jurés, après une
délibération de 5 minutes sont revenus
avec un verdict de "coupable".

La situation
au Mexique

Magnolena, Mexique, 23 mars. —En
réponse à l'annonce du gouvernement
fédéral suspendant les garanties per-
sonnelles, les chefs révolutionnaires
ont fait savoir à toutes leurs troupes
que les prisonniers capturés devront
choisir entre ces deux épreuves: ou
bien entrer dans les rangs des insurgés
ou être fusillés.
Le capitaine Cabral, un chef d'insur-
gés, a capturé hier un détachement de
fédéraux, sous les ordres du Colonel
Anguiano. Ce dernier a été passé par
les armes, mais les soldats se sont
jointes aux révolutionnaires, aux cris de
"Vive Madeiro".

DE GRANDS CHANGEMENTS SE
PREPARENT

El Paso, Texas, 23 mars. — Malgré
les avis officiels démentant la nouvel-
le, les chefs du mouvement révolution-
naire sont persuadés du fait que le
Président Diaz et M. Limantour ont
beaucoup discuté les conditions de
paix et qu'ils sont prêts à faire des
concessions aux insurgés.
On s'attend donc à ce qu'il y ait
d'ici peu, des changements importants.
La situation s'aggrave considérable-
ment dans le Nord.
Plusieurs villes sont investies par
les troupes de Madeiro qui veulent
obliger les habitants à se joindre à
eux.
On craint la famine.
Le capitaine Felipe Cejudo, de l'ex-
tremisme du général Navarro, est pas-
sés de la frontière, en uniforme.
Il fut attaqué par une foule manifes-
tant en faveur des insurgés et les
troupes américaines durent intervenir.
Elles conduisirent l'officier mexicain
jusqu'au milieu du pont séparant les
deux Etats.

La grande route de
New-York à Montréal

Albany, N.Y., 23. — Le comité des
voies et moyens a fait un rapport fa-
vorable, sur le projet de loi demandant
\$2,200,000, pour la construction de
grandes routes dans l'Etat de New-
York.
Ce montant comprend, entre autres,
\$1,600,000 pour compléter l'embranchement
de la route internationale de
New-York à Montréal.

LE BILL DES TRAMWAYS
AU CONSEIL LEGISLATIF

Québec, 23. — Trente minutes ont suffi au Comité des chemins de fer du
Conseil législatif pour adopter le bill des Tramways de Montréal.
Le seul changement important qu'on y ait fait est celui qui, dans la
clause 17, remplace les mots: "Le Conseil de Ville" par "la Cité" change-
ment que l'on avait demandé en vain à l'assemblée législative.
L'hon. M. Chapais a essayé de faire insérer une clause de referendum,
mais il n'a pas réussi. MM. Berthiaume, Nemess, Gagnon et le proposant, M.
Chapais seuls ont voté pour avant de voter le préambule.
M. Chapais a demandé aux représentants de la Cité s'ils étaient satisfaits
de la position que le bill faisait à la Cité? M. Lapointe a répondu qu'il croyait
que la clause 14 garantissait à la Cité de Montréal l'autonomie com-
plète que l'on demandait depuis quinze jours. Heureux ceux qui ont la foi, a
commenté M. Chapais et le bill a été déclaré adopté.

TOUS LES POMPIERS SUR PIED

De peur qu'un petit incendie ne se propage, dans le quar-
tier Laurier, on fait venir une grande partie
de la brigade

Pas moins de 150 pompiers et d'une
demi-douzaine de pompes à vapeur et
autres appareils se sont rendus au No
2635 de la rue Saint-Urbain, dans le
quartier Laurier, à quatre milles de
quelques-unes des stations appelées, où
un petit incendie s'était déclaré. Le
feu avait pris dans l'écurie d'un M.
J. Dépatie, et n'était pas grave du
tout, mais comme l'écure se trouvait
près de la nouvelle école Dollard,
la pression d'eau n'était pas bien
forte et que les pompiers sont bariés
dans le quartier, on avait cru prudent

LES OUVRIERS S'AGITENT

"J'assisté et je porte la parole tous
les soirs à une réunion ouvrière, disait
ce soir à St-Henri, le commissaire Alney.
Hier soir, j'avais le commissaire Alney,
dans laquelle nous avions la Législa-
ture de ne point permettre l'adjudica-
tion d'une franchise de 42 ans à la
Compagnie des Tramways, et, bien que
nous n'ayons pas d'agents payés pour
faire la chasse aux signatures, nous en
avons déjà recueilli près de trois mille.
Et nous pouvons en avoir plus. Le
grand nombre que la Compagnie en
aura jamais."

Hommage à feu M.
le juge Girouard

L'ELOGE DU DEFUNT A ETE FAIT
CE MATIN, A LA COUR D'APPEL
PAR M. J.-J. BISAILLON, O. R. ET
BATONNIER DU BARREAU.

PARU

"PROSES ET PENSEES" — (ETU-
"PROSES ET PENSEES" — (ETU-
par W.-A. BAKER, avocat).
"Le Baker a fait ressortir le génie
particulier du penseur français avec
une science d'observation peu ordi-
naire".
("LE DEVOIR" 27 février 1911).
"Le Baker a étudié son oeuvre avec
un conscience profonde, et surtout
"vrai, mais combien instructive, et
"attrayante sous la magie du style de
l'auteur".
("LA PATRIE" 27 février 1911)
Envoyé "France" sur réception de
75 cts., adressés à D'AROUT & TREM-
BLAY, Boîte Postale, 102, Montréal.

La rue Philippe-Hébert?

Mme F.-G. Francoeur, après en avoir
causé au commissaire Dupuis, a proposé
notre Prévoyance, de nos modifications
dans le nom de la rue Henri Elie,
à la rue à partir de la rue Sherbrooke
en allant vers le nord; qu'on appelle
comme on voudra, le quai, depuis la
rue Saint-Catherine jusqu'au square Vi-
gier, ou l'appelle de nom d'auteur du
Monument de Maisonneuve, la Place
d'Armes, de la statue de Mgr Bourget,
devenue la Cathédrale, du buste de
Crémazie, au square Saint-Joseph.
Le projet est envoyé devant la com-
mission pour le baptême de certaines
rues.

Morte de ses brûlures

Mme Binet, demeurant au No 442
rue Dorion, est morte ce matin à l'hô-
pital Notre-Dame. Il y a deux jours,
l'enfant s'étant déclaré à la suite d'une
explosion d'un lampin, Mme Binet reçut
des blessures sérieuses qui exigèrent
son entrée à l'hôpital.
Après de bien pénibles souffrances,
Mme Binet expira ce matin, malgré
tous les soins qu'on put lui prodiguer.

Nouvelle école

On a délivré ce matin à l'Hôtel de
Ville, un permis pour la construction
de l'école du Parc Amherst, rue Chris-
tophe-Colomb, au coût de \$70,000.
Les plans préparés par M. R. Mont-
brion, accusent deux étages, mais la
construction permet d'en ajouter un
troisième au besoin.

Personnel

Ottawa, 23. — M. l'échevin Geo. Mar-
cil, madame Marcil et leur fille, de
retour du Sud, sont présentement à
Ottawa les invités du Président de la
Chambre des Communes et de madame
Marcil.

Association des Institutrices

Les institutrices sont priées de ne pas
oublier qu'une assemblée générale de l'As-
sociation se tiendra demain, vendredi 24
chambre, à l'Académie Marchand, 161 Berri.

L'échevin McMahon

M. N. E. McMahon, l'élu du quartier
Saint-Paul, a prêté ce matin le ser-
ment d'échevin. Les décrets du ser-
ment d'échevin. Les décrets du ser-
ment d'échevin. Les décrets du ser-
ment d'échevin.

Dans Rosemont

L'échevin Drummond a demandé ce
matin aux commissaires du grand ma-
jor pour le quartier Rosemont et
quelques gardiens de la paix. Le ser-
vice d'ordre n'est fait actuellement que
par l'ex-capitaine Millette.

Grande Assemblée ce Soir
A LA SALLE COURVILLE
540 rue Amherst, en face du Marché St-Jacques
EN FA VEUR
L'Echevin DUBEAU

CANDIDAT ENDOSSÉ PAR L'ASSOCIATION DES CITOYENS, L'ASSO-
CIATION IMMOBILIERE, LE PARTI OUVRIER ET AUTRES
ORGANISATIONS OUVRIERES.
De nombreux et éloquentes orateurs se feront entendre.

Les feux de forêt

Québec, 23. — Hier, au cours de la
discussion des crédits du ministère des
terres, M. Bourassa a engagé le gouver-
nement à l'établissement de postes
d'observations sur les montagnes pour
découvrir les feux de forêts, à leur
origine. Il croit que c'est le meilleur
moyen de protéger la forêt.

Le ministre a dit qu'il se fait déjà
quelque chose dans ce sens, par cer-
tains concessionnaires, avec le concours
du gouvernement.
M. Bourassa croit que le gouverne-
ment devrait inaugurer un service de
ce genre et l'étendre graduellement par
toute la province aux frais des mar-
chands de bois s'il le faut, car, en ré-
sultat cela serait dans leur intérêt.

M. Giard cite quelques exemples pour
démontrer l'efficacité de ce service et
l'appuie fortement la suggestion.
M. Teller fait remarquer que la loi
pour la protection des forêts privées
n'est pas observée, probablement parce
qu'on a changé cette loi tant de fois
que les gens ne savent plus à
quoi s'en tenir. Il suggère que le dé-
partement rédige un avis clair et pré-
cis et qu'il le fasse afficher par les sé-
crétaires des municipalités.

La neige coûte cher

La tempête d'hier à elle seule rendra
nécessaire, au dire de l'ingénieur de la
voiture, une dépense de \$30,000. Un mil-
liers d'ouvriers, avec près de 250 char-
tres a travaillé hier soir jusqu'à mi-
nuit et continue aujourd'hui à déblai-
er les rues et les trottoirs et à mettre
en état les bouches d'égout.

L'affaire des oeufs

On a terminé hier l'audition des té-
moignages dans l'affaire des oeufs im-
portés de Chine par la compagnie Lay-
ton. Les plaidoiries commenceront
lundi.

Le lieutenant-gouverneur

Québec, 23. — Aussitôt après la ses-
sion du Dr Pelletier, président de l'as-
semblée législative, se rendra à Atlan-
tic City pour constater si le lieutenant
gouverneur est en état de revenir à
Québec.

Pour Dollard

Nous accusons réception de la somme
de \$100 pour le Monument Dollard, de
la part de Mlle Aurélie Thomas, institu-
trice, à Montebello, comté de Labelle.

BOURSE DE MONTREAL

M. L. G. Beaumont & Co, courtiers,
104 rue St-François-Xavier, nous four-
nissent le rapport suivant à 12.30 hors
p.m.

Table with columns: STOCKS, Vend, Ach, STOCKS, Vend, Ach. Lists various stocks like Am. Astors, Bell Tel, B. & O., etc.

BOURSE DE NEW-YORK

MM. BRUNEAU & DUPUIS, cour-
tiers, 4 rue de l'Hôpital, nous four-
nissent le rapport suivant:

Table with columns: VALEURS, OUV., 12.30, VALEURS, 12.15, OUV. Lists various values like Am. B. Sg., Am. L. S., etc.

PLACEMENTS
EN GARANTIES

Nous offrons des obliga-
tions de Gouvernement,
Municipales, d'Utilité Pu-
blique et Industrielles, rap-
portant de 4 à 6 pour cent.

Association des Institutrices

Les institutrices sont priées de ne pas
oublier qu'une assemblée générale de l'As-
sociation se tiendra demain, vendredi 24
chambre, à l'Académie Marchand, 161 Berri.

L'échevin McMahon

M. N. E. McMahon, l'élu du quartier
Saint-Paul, a prêté ce matin le ser-
ment d'échevin. Les décrets du ser-
ment d'échevin. Les décrets du ser-
ment d'échevin.

Dans Rosemont

L'échevin Drummond a demandé ce
matin aux commissaires du grand ma-
jor pour le quartier Rosemont et
quelques gardiens de la paix. Le ser-
vice d'ordre n'est fait actuellement que
par l'ex-capitaine Millette.

Grande Assemblée ce Soir
A LA SALLE COURVILLE
540 rue Amherst, en face du Marché St-Jacques
EN FA VEUR
L'Echevin DUBEAU

CANDIDAT ENDOSSÉ PAR L'ASSOCIATION DES CITOYENS, L'ASSO-
CIATION IMMOBILIERE, LE PARTI OUVRIER ET AUTRES
ORGANISATIONS OUVRIERES.
De nombreux et éloquentes orateurs se feront entendre.